



HAL
open science

Enquêtes sur la morphogénèse des habitats groupés en basse vallée de l'Ariège au Moyen Âge

Florence Guillot

► **To cite this version:**

Florence Guillot. Enquêtes sur la morphogénèse des habitats groupés en basse vallée de l'Ariège au Moyen Âge. Second colloque du Programme Collectif de Recherche "Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges", Dec 2011, Foix, France. pp.281-317. hal-00920436

HAL Id: hal-00920436

<https://hal.science/hal-00920436>

Submitted on 18 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Enquêtes sur la morphogénèse des habitats groupés en basse vallée de l'Ariège au Moyen Âge

Florence Guillot¹

Au pied du versant nord des Pyrénées, deux à trois kilomètres seulement en aval de la ville de Foix, le cours de la rivière Ariège s'assagit. Tout d'un coup, la pente se réduit radicalement, la rivière s'écoule en méandre et une plaine naît. Large de seulement quatre km en amont autour de Varilhes, d'une dizaine au niveau de Pamiers (moins de dix km au nord de Varilhes), elle se poursuit en se confondant avec la plaine garonnaise au nord de Cintegabelle. Á cet endroit, l'Hers provenant de Puivert et de Mirepoix conflue avec l'Ariège et cet espace de plaine marque le nord du comté de Foix que nous étudions. Entre Varilhes et cette confluence, la morphologie reste celle d'une vallée encadrée de paysages collinaires complexes qui forment un cadre prémontagnard dont le bord est orienté vers la vallée mais dont le cœur intègre un réseau de voies de communication aussi complexe que les formes valléennes et les phénomènes de cluses qu'on y rencontre.

Notre étude s'inscrit donc dans ce milieu de vallée presque plaine succédant à une montagne vigoureuse [fig. 1]. Cette vallée est encadrée de reliefs assez denses, même s'ils sont peu élevés. L'étude prend en compte les premiers habitats des reliefs, ceux qui regardent la vallée, mais exclut le cœur de ces massifs prépyrénéens. Dans le sens longitudinal, notre recherche débute au sud, à l'aval de la dernière cluse montagnarde, celle de Labarre, à deux ou trois kilomètres au nord de Foix et se poursuit jusqu'au secteur de confluence de l'Hers et de l'Ariège, incluant toutes les rives de la confluence.

Globalement, il s'agit donc d'un milieu largement ouvert, constitué de terrasses plus ou moins bien drainées dont les plus basses peuvent avoir été copieusement marécageuses. C'est aussi, au bord des rivières, le lieu de possibles crues car la pente de l'écoulement est minime. Aujourd'hui encore et malgré les multiples ouvrages hydro-électriques en amont, quand les flots dévalent depuis la montagne du versant nord pyrénéen largement arrosé, ils s'étalent dans la plaine, inondant les rives de l'Ariège comme de ses affluents.

Cette plaine est donc chargée de sédiments alluvionnaires. On y rencontre des sols composés principalement de limons et de galets. Au nord de Varilhes, cette plaine s'étend surtout en rive droite de l'Ariège, car la rive gauche reste bordée de collines proches et la plaine y est très peu étendue. En rive droite, on distingue trois niveaux de terrasses. Les hautes terrasses sont composées de sols cristallins très altérés, enveloppés d'une formation de sables et d'argiles très compacts. En aval, près de Boulbonne, les limons des moyennes terrasses atteignent sept à huit mètres d'épaisseur. Dans les terrasses les plus au nord et les plus basses, ces limons sont riches en sables et galets divers mais souvent assez gros. Au nord de notre étude, la région autour de Mazères est aujourd'hui un des espaces les plus prolifiques de l'agriculture intensive française.

La morphogénèse villageoise connaît à partir du Xe siècle et jusqu'au XIVe siècle partout en Occident des phénomènes de fixation et de concentration qui ont été largement décrits et qui composent avec des spécificités régionales maintenant mieux connues.

J'ai réalisé plusieurs études de ce sujet sur la montagne ariégeoise - Sabartès ou Couserans²- et une première enquête sur la vallée de l'Ariège a été faite par Christine Vidal dans les

¹ Associée CNRS Traces-Terrae.

années 1990 dans le cadre de la mise en place de la carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie³. Dans un contexte un peu moins large, Jeanne Bayle, s'est intéressée à l'occupation du sol de la rive droite amont de cette plaine d'Ariège à travers une étude d'occupation du sol documentée et précise. De plus, des dizaines d'études monographiques ont été publiées, celles d'instituteurs et érudits locaux dont Casimir Barrière-Flavy⁴, à travers lesquelles on collecte quantités d'informations sur les vestiges du terrain. Mais aucune étude de synthèse n'a jamais été esquissée et c'est pourquoi je l'ai tentée ici même, en enrichissant les connaissances précédentes des acquis récents de la recherche, comme par exemple les travaux du PCR « forts villageois » qui a étudié notre région sous la direction de Jean-Loup Abbé, Dominique Baudreu et Florent Hautefeuille (laboratoire Traces-terrae, Université Toulouse-le-Mirail) et mes propres recherches.

Entre le Xe siècle et le XVe siècle, la plaine d'Ariège est moyennement documentée par des actes diplomatiques presque toujours d'origine comtale ou royale, dont nombre se retrouvent dans le fonds Doat. On possède aussi de nombreux actes des cartulaires des abbayes de Lézat, *Fredelas*⁵ et Lagrasse, auxquels il faut ajouter le monastère cistercien de Boulbonne installé au début du XIIe siècle puis rattaché à Citeaux au milieu du siècle et qui se trouve près de la confluence Hers - Ariège, en rive gauche de l'Ariège⁶. La documentation moderne est à peine mieux dotée : certes, on garde des terriers et compoix pour presque tous les habitats mais ils sont souvent uniques, parfois mal conservés et parsemés de pages en mauvais état. On dispose donc d'un certain nombre d'actes, mais les sources écrites restent partielles, même à la fin du Moyen Âge car la documentation urbaine est limitée à quelques sites parce que les consulats médiévaux étaient peu nombreux⁷.

L'étude des actes concernant la morphogénèse des habitats s'est donc complétée d'une nécessaire enquête archéologique approfondie mêlant enquête topographique, toponymique et nombreuses prospections sur le terrain.

C'est de la synthèse de ces études et observations que j'ai pu tirer les conclusions et les hypothèses de travail qui vous sont présentées ci-dessous.

Du bon usage des abbayes par leurs patrons, les comtes

² Bourdoncle (Stéphane), Guillot (Florence), Lasnier (Thibaut), Teisseire (Hélène), « La vallée de la Bellongue au Moyen Âge », *Revue du Comminges*, n°2 – 2006, p. 173-208.

Guillot (Florence), « La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central », in *Habitats et peuplement dans les Pyrénées au Moyen Âge et à l'époque Moderne*, ss la dir. de (Jean-Pierre) Baraqué et (Philippe) Sénac, Resopyr III, U.T.M., Méridiennes, 2010, pp. 77-94.

Guillot (Florence), *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du XI^e siècle au XV^e siècle*, thèse de l'université Toulouse-Le-Mirail, 1997, publiée A.N.R.T., Lille, 1998.

³ Celle-ci faisait suite à sa maîtrise et son DEA : *Les villages à plan régulier de la seigneurie de Mirepoix aux XIII^e et XIV^e siècles*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, juin 1988. *L'habitat précastral et castral dans le canton de Mirepoix*, mémoire de D.E.A., Université Toulouse-le-Mirail, Juin 1989. Enquêtes conservées au SRA Midi-Pyrénées, dactyl, présentées par cantons et par communes.

⁴ Voir par exemple : Barrière-Flavy (Casimir), *Histoire de Saverdun*, Paris-Toulouse, s.d.

⁵ Pamiers.

⁶ Armengaud (Rotger), *Boulbonne, le Saint-Denis des comtes de Foix*, Saverdun, 1993, pp. 14-15.

⁷ Villes de Pamiers, Saverdun, Cintegabelle, Loubens, Saint-Bauzeuil, Vernajoul et Mazères. On ne conserve pas d'actes consulaires médiévaux provenant de Vernajoul, Saverdun, Saint-Bauzeuil et Loubens. On ne conserve des registres de la gestion des villes que pour le XVe siècle à Cintegabelle (fonds communaux) et Pamiers et à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle pour Mazères.

La vallée de l'Ariège était partie intégrante du *pagus tolosanus* à l'époque carolingienne et appartenait à la frange sud de ce grand comté qui fut acquise par le comte de Carcassonne dans la seconde moitié du Xe siècle. Dévolue à la branche cadette du comte de Carcassonne Rotger-le-Vieux, la vallée de l'Ariège fit partie du comté de Foix en cours de structuration tout au long du XIe siècle. Les actes anciens de la documentation écrite s'appliquent à situer les biens dans les divisions administratives du comté de Toulouse carolingien. Ces sous-ensembles étaient nommés *ministeria* ou *pagi*, *vallis* en montagne [fig. 2].

Mais globalement au Xe siècle, alors qu'ils se multiplient dans la documentation alors avant tout abbatiale, les actes font moins référence à la basse vallée de l'Ariège qu'aux reliefs collinaires de l'ouest. S'agit-il d'un effet des sources ? Probablement car elles sont quasiment uniquement d'origine ecclésiastique et ces établissements bénédictins, Camon, Lézat, Saint-Antonin de *Fredelas*⁸, possèdent peu en vallée de l'Ariège. Ils sont plus souvent dotés sur sa périphérie, en Mirapicien, en Pays d'Olmes et dans les reliefs collinaires de l'ouest et autour de la vallée de la Lèze et de l'Arize. Dans ces secteurs, dès le début du Xe siècle, les situations géographiques *in ministerium* se multiplient donc ce qui n'est pas le cas de la plaine ariégeoise, sauf dans sa frange nord, au nord de Saverdun ou sur les premières terrasses qui l'encadrent. On dénombre ainsi quelques mentions d'un *ministerium* ou *pagus* de Lissac⁹, habitat de la plaine, au nord de notre secteur d'étude et en rive gauche de la vallée, au pied des premiers reliefs en terrasses. On sait aussi qu'existe, toujours dans la partie nord de notre secteur d'étude, mais en rive droite de la vallée, un *ministerium Arganense* - entre Ariège et Hers - mentionné dès la seconde moitié du Xe siècle¹⁰. Peut-être faut-il en conclure que le *ministerium* de Foix, justement peu documenté, concernait le Fuxéen, mais aussi la plaine d'Ariège au nord de Foix jusqu'au secteur de Pamiers. En tout cas, dans ce *ministerium* de Foix comme dans presque toute la plaine d'Ariège, les mentions de donations anciennes aux établissements ecclésiastiques sont peu nombreuses comparées aux secteurs à l'est et à l'ouest. Enfin, une dernière entité est dénommée plus tardivement en tant que *ministerium* : le Podanaguès. Il ne semble pas qu'il faille la confondre avec le Potamiès, mal localisé autour du Latou, de Fossat et de Carla-Bayla. Le Podanaguès n'est pas mentionné avant le XIe siècle et fut peut-être une circonscription ajoutée : il n'est d'ailleurs mentionné que dans des actes comtaux, carcassonnais puis fuxéen, mais seulement dans des documents ecclésiastiques. Auparavant apparaît dans les chartes de la grande abbaye de Lézat un *Potamiense* plus à l'ouest jusqu'au Latou, affluent de la Lèze. Il s'agit probablement de la même circonscription centrée sur un habitat que nous ne connaissons pas et qui pourrait avoir été être situé en basse Ariège, quelque part autour, à l'ouest et au nord de Pamiers.

Cependant les premières bourgades médiévales que la documentation écrite nous indique comme majeures dès le XIe siècle ne faisaient pas partie de ces centres administratifs. Faut-il

⁸ Monastère de Camon, vallée de L'Hers, fondé au Xe siècle ; abbaye de Lézat, vallée de la Lèze, fondée au début Xe siècle, Saint-Antonin de *Fredelas*, vallée de l'Ariège, (*Fredelas* est l'ancien nom du site de Pamiers, abbaye mentionnée dès la seconde moitié du Xe siècle).

⁹ Lissac est mentionné comme *villa*, *ministerium*. Il s'agit d'une subdivision du *pagus* de Toulouse, centrée sur une paroisse ancienne. Un certain nombre d'actes anciens étant suspects (Pradalié (Gérard), « Le monastère de Lézat. Sortie de crise et cartulaire (1229-1249) » in colloque 1209-1309. *Le grand siècle des comtes de Foix*, oct. 2009, sous la dir. Pailhès (Claudine), édité en 2010, Foix, pp. 385-395), les premières mentions de ce *pagus* datent de la seconde moitié du Xe siècle, voir par exemple B.n.F., Doat, 83, f°3.

¹⁰ B.n.F., Doat, 83, f°3. De Ganac, près de Belpèch.

en conclure qu'elles n'existaient pas encore vraiment en tout cas en tant que points forts ? Probablement pas en ce qui concerne *Fredelas* et Saverdun car les découvertes archéologiques anciennes autour et dans ces villes se multiplient, parce que le toponyme même de Saverdun le contredit, parce qu'aussi on peine à croire que la plaine d'Ariège ait été exempte de points forts préurbains qui n'auraient été concentrés que dans les reliefs collinaires des alentours. Il faut donc plutôt chercher les raisons de cette absence documentaire dans la nature même de la documentation et penser que les quelques abbayes dont nous conservons quelques actes n'étaient pas impliquées dans ces pôles avant le XIe siècle ce qui explique le vide documentaire. Peut-être parce que dotées par le pouvoir public d'essence franque et toulousaine, elles reçurent des biens là même où ce pouvoir était présent au Xe siècle. Or, le cartulaire de Lézat démontre bien que cette puissance publique était implantée dans les zones de reliefs collinaires, autour de Lézat, du Mas d'Azil, voire du Volvestre ou du Daumazan mais pas en plaine d'Ariège. D'autant que les familles aristocratiques qui donnèrent la grande majorité des topolignées du comté de Foix au XIe siècle sont aussi toutes issues de ce secteur collinaire autour de Lézat, du Mas d'Azil et jusqu'en plaine de Garonne. À cela s'ajoute l'exemple du testament d'Hugues, évêque de Toulouse, vers 960¹¹, dans lequel les biens donnés sont peu denses au sud de Toulouse et encore moins en basse plaine d'Ariège sauf dans sa périphérie nord autour de Cintegabelle et de Mazères¹².

Au cours du XIe siècle, la situation s'inverse et les monastères ou leurs prieurés intègrent pleinement les bourgades de la plaine, participant fortement à leur développement.

C'est donc autour de monastères ou de certains prieurés que se sont formées les premières agglomérations que nous pouvons observer.

Bien sûr, les comtes étaient largement présents sur la basse Ariège, dès la formation du comté de Foix. Mais leur présence eut besoin de s'affirmer au début du XIIIe siècle, suite à la Réforme Grégorienne soutenue par Ramon, évêque de *Barbastro* (saint Raymond) autour de Pamiers et de Foix et parce que celle-ci menaçait leur *postetas* dont une grande partie, au XIe siècle comme au Xe siècle, reposait justement sur les abbayes.

Au XIe siècle, la territorialisation du comté de Foix était en cours. L'emprise comtale sur la basse vallée de l'Ariège au début du XIe siècle se devine à travers le projet de testament de Rotger-le-Vieux, comte de Carcassonne¹³. Certes, les sites mentionnés sont rares, mais d'autres viennent compléter ces mentions dans les accords interfamiliaux carcassonnais de la première moitié du XIe siècle. Aux alentours de 1002, Cintegabelle, au nord de la confluence Hers-Ariège était un *castrum* comtal. Mais rien n'est dit dans cet acte sur l'habitat de *Fredelas* et seul son monastère est décrit : il appartient bien à la famille comtale carcassonnaise puis fuxéenne¹⁴. L'habitat de Saverdun est dénombré dans les biens comtaux en 1030-1050 dans un acte qui fait écho au projet d'héritage de 1002 et précise sans trop de modifications les possessions et droits héritées. Dans cet acte, de nouveaux *castela* comtaux apparaissent mais leur densité est encore faible. Les premières mentions de l'appartenance de cette plaine au nord de Foix dans le comté de Foix sont aussi le fait de donations à ces

¹¹ H.G.L., V, acte 109, col. 236 - 239.

¹² Pour les biens que nous pouvons replacer sur le terrain à Martignac (Carla-Bayle), Mérens (haute Ariège), dans le pays de Queille, à Cintegabelle, Mazères et Pauliac (Belpech).

¹³ A.D.Ar., E1 et 1 MI5/R3. B.n.F., Doat, vol. 165, f°86. H.G.L., V, acte 162, col. 344-346.

¹⁴ Voir par exemple, son dénombrement par un des fils de Rotger-le-Vieux en 1030-1050. Cop. A.N., J. 879, n°7. H.G.L., V, acte 202 I, col. 408 - 411.

abbayes de la part des comtes. Elles ont lieu très tôt, dès le Xe siècle, ce qui confirme la mainmise comtale sur la plaine et surtout la survivance au Moyen Âge central du rapprochement comtes/abbayes initié à l'époque carolingienne : par exemple, vers 960, le comte de Carcassonne, Rotger-le-Vieux donne un bien à l'abbaye de *Fredelas*¹⁵.

Le patronage comtal sur les abbayes de Lézat et de *Fredelas* est régulièrement reconnu au XIe siècle¹⁶ : la suzeraineté publique décrite vers 1002 et entre 1030 et 1050 dans les accords de la grande famille carcassonnaise inclut sans conteste la basse vallée de l'Ariège et ses établissements abbatiaux.

Le conseil comtal fuxéen du début du XIIe siècle est d'ailleurs largement composé d'aristocrates de la basse Ariège : des Belpech, des Blanquefort¹⁷, des Verniolle, des Montaut, des Roudeille, des Canté¹⁸, des Lissac, des *Aura*¹⁹, des Marquefave possessionnés au nord avec les Villemur et les Auterive, etc. Avant le XIIIe siècle, aucune revendication d'un autre pouvoir public n'apparaît sauf dans la seconde moitié du XIe siècle sur la frange est et seulement au contact avec la partie carcassonnaise qui s'individualise en même temps.

Le choc sans lendemain de la Réforme Grégorienne

Alors que Saverdun et Pamiers restèrent des villes non castrales au cours du XIe siècle, elles furent dotées chacune d'un château au début du XIIe siècle, construit par les comtes de Foix et à peu près en même temps l'un et l'autre²⁰ [fig. 9]. Bourgs monastiques, elles furent donc dotées de quartiers castraux qui devinrent de vrais concurrents des anciennes agglomérations et c'est en réponse à la tentative immuniste des abbayes au

¹⁵ HGL, V, acte 111, col 240-250.

¹⁶ C'est d'ailleurs le comte de Foix qui plaça sous l'autorité de Cluny, le monastère Saint-Antonin de *Fredelas* vers 1060-1066, placement qui fut, *a priori*, sans lendemain mais qui montre bien que le comte de Foix disposait totalement du monastère qui avait été anciennement possession du comte de Carcassonne Rotger-Le-Vieux (Bruel (Bernard), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, 1888, Tome I, p. 311 ; H.G.L., V, acte 257, col. 510-11). Et c'est encore le comte de Foix qui concéda l'abbaye de Lézat toujours à Cluny vers 1073 (*Gallia Christiana*, XIII, inst IV, p. 151.). En 1241, l'« antique » patronage des comtes de Foix sur l'abbaye de Lézat est rappelé dans l'acte de paréage de la ville de Lézat. 1241, déc. Cop. Doat, 102, f°188. H.G.L., VIII, acte 344, col. 1068. Ourliac (Paul) - Magnou (Anne-Marie), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, 1984 - 1987, I, n° 920.

¹⁷ C'est un *castrum* isolé qui a été bâti sur une crête est-ouest face à la plaine et un peu en aval de Foix. Il contrôle la cluse au nord de Foix. Des découvertes fortuites ont livré un mobilier métallique des XIe et début XIIe siècles (information orale de Nicolas Portet), ce qui correspond à l'étude du bâti de la tour arasée qui est conservée (au-dessus de la tour d'Opio, commune de Saint-Jean-de-Verges, étudiée dans ce volume par Yves Krettly et Sylvie Favre). En recherchant la documentation écrite disponible, il apparaît que ce *castrum* aurait pu se nommer « Blanquefort », car nous connaissons au XIIe siècle une famille de ce nom dans les fidèles du comte, sans que nous ayons pu localiser le *castrum* de Blanquefort. Le *castrum* n'étant lui-même pas mentionné, ni l'objet d'hommage, il s'agissait de châtelains du comte de Foix, en garde d'un ouvrage comtal dont ils prirent le nom : ce processus a été décrit au début du XIIe siècle pour d'autres familles et *castra* du comte, par exemple les Miglos (Guillot dans cet ouvrage). Ces châtelains du Moyen Âge central prenaient le surnom toponymique d'un des châteaux comtaux dont ils avaient la garde. Cette pratique est attestée dans la première moitié du XIIe siècle en comté de Foix.

¹⁸ Habitat quasiment disparu au nord de Saverdun, en rive gauche de l'Ariège.

¹⁹ Vallée de la Laure.

²⁰ On pourrait peut-être ajouter à ce groupe de bourgs monastiques complétés par des *castra*, le site de Belpech, car Saint-Sernin de Pauliac, au pied de Belpech fut un monastère, déclaré abandonné au XIe siècle. *Gallia Christiana*, VI, inst. n°XXVI, col 24. Magnou-Nortier (Elisabeth), Magnou (Anne-Marie), *Recueil des chartes de l'abbaye de Lagrasse*, Tome 1 (779-1119), Paris 1996, acte 127.

moment de la Réforme Grégorienne qu'ils furent construits par les comtes. Avant la Réforme, il n'y en avait évidemment pas besoin. Ils furent précisément bâtis juste après le passage de saint Raymond, évêque de *Barbastro*, promoteur de la Réforme à Pamiers et Foix. Ce dernier, membre de la famille de Durban usa de son réseau parental pour asseoir cette tentative de Réforme.

Pamiers fut le premier habitat modifié et le comte de Foix modifia jusqu'au nom de la bourgade, puisqu'elle s'appelait auparavant *Fredelas*²¹. En tout cas cette fondation fut d'emblée conflictuelle entre le comte de Foix et l'abbaye Saint-Antonin et donna lieu à un premier paréage, en 1111, accord entre les deux parties sous l'égide de saint Ramon, évêque de *Barbastro*²². Le comte reconnaît dans le texte sa culpabilité (ainsi que celle de son père) envers l'abbaye et avoir été excommunié pour ces actes. L'acte conclut à l'hommage du comte à l'abbé pour le *castellum* de Pamiers, mais aussi au partage des droits et taxes : le comte y a probablement gagné car les droits de l'abbaye devaient être plus étendus que les siens avant la construction de ce château. On sait que les relations entre comtes et abbés restèrent conflictuelles tout au long du Moyen Âge et que la plupart du temps, les comtes ne se comportèrent pas comme des vassaux mais plutôt comme des suzerains.

Le château de Saverdun, déclaré construit depuis 2 ans en 1121²³, servait au comte de Foix qui y signa des actes, donc y siégea. Mais il fut d'emblée l'objet de querelles avec les grandes familles aristocratiques locales, apparentées entre elles et issues du grand groupe *Amelius Simplicius*. Á Saverdun, comme peut-être aussi à Pamiers, le *castrum* est bâti sur un site ancien, dont il reprend aussi le prestige symbolique. Il provoqua le dédoublement de la ville tant topographiquement que du point de vue des paroisses puisqu'on y construisit une église Sainte-Marie. Ces agglomérations semblent avoir été des réussites car des barris furent mentionnés dès le XIIe siècle²⁴. Mais peut-être comme à Foix, c'est surtout à la fin du XIIe siècle et tout au long du XIIIe siècle que ces habitats devinrent vraiment des bourgs castraux préurbains grâce au gonflement des flux commerciaux et à l'organisation de marchés et de foires réguliers et profitables. Á Saverdun, on possède d'ailleurs une mention de consuls très tôt, vers 1203 et on connaît, au XIIIe siècle, cinq quartiers ou consulats : le plus important était le *castrum* ou ville haute car il élisait deux consuls à lui tout seul. Existaient aussi un barri dit de Sainte-Colombe, vestige du bourg prieural, un autre dit de Lhomet et encore un dit de Sainte-Constance.

La construction de ces *castra* ne fut pas un moyen de conquérir ou d'étendre le pouvoir comtal sur ce secteur. Ce fut clairement d'abord une réponse à la Réforme Grégorienne et, dans un second temps, quand ces bourgs se peuplèrent, ce fut finalement un moyen de d'accroître de façon non négligeable les droits comtaux sur ces habitats, à Pamiers et Saverdun, comme à Foix ou plus tard dans d'autres bourgades. Les *castra* permirent de pérenniser la pression de l'administration comtale sur le terrain, ils assurèrent la

²¹ Tous les auteurs s'accordent pour penser que Pamiers a pour origine « Appamée », car cette fondation eut lieu au retour du comte de Foix de la première Croisade et parce que ses premières apparitions documentaires sont écrites sous la forme *Appamia*. La motte castrale est aujourd'hui arasée.

²² Boudartchouk (Jean-Luc), « L'invention de saint Antonin de Frédélas-Pamiers », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, tome 63, 2003, p. 35. B.n.F., Doat, 94, f°1. H.G.L., V, acte 438, col 818.

²³ H.G.L., V, acte 476-I, col. 896-7. Ourliac - Magnou, *cart. Lézat, op. cit.*, n° 919.

²⁴ Par exemple en 1143 à Saverdun, le barri de Lestane (L'étang ?). Barrière-Flavy, *Saverdun, op. cit.*, pièce n°1.

perpétuation de sa violence et donc des usurpations régulières que les pouvoirs ecclésiastiques eurent bien du mal à limiter.

Malgré la Réforme et tout au long du XIIe siècle, la présence comtale en plaine d'Ariège resta pesante et fut réellement suzeraine et largement usurpatrice des biens d'églises. Malgré la Réforme, les conditions de la domination comtale sur les établissements ecclésiastiques restèrent globalement les mêmes qu'auparavant et l'embellie pour les abbayes semble avoir été de très courte durée. Il fallut attendre la Croisade contre les Albigeois pour que l'abbaye de Pamiers s'appuie sur Simon de Montfort puis le roi de France pour contrer cette domination des comtes de Foix. Mais si l'émancipation abbatiale paraît réussir dans la première moitié du XIIIe siècle, elle finit par un quasi-échec du fait du rapprochement des intérêts des comtes de Foix et des rois de France à la fin du XIIIe siècle.

Les rares habitats castraux comtaux situés à Pamiers et Saverdun s'étoffèrent apparemment au cours du XIIe siècle et plus probablement du XIIIe siècle devenant de vrais bourgs. Ils conservèrent la bipolarité spatiale née au début du XIIe siècle, expression de la bipolarité des pouvoirs. Ils acquirent le statut de villes franchisées relativement tard. Á Pamiers, une première charte est obtenue par les habitants en 1227²⁵, uniquement du fait de l'abbé et en plein paroxysme de la rivalité entre les comtes et les abbés. La charte est avant tout une façon pour les abbés de s'associer les bourgeois dans leur lutte contre le pouvoir des comtes de Foix, puisque ceux-ci n'avaient aucun intérêt à revenir sous l'autorité comtale qui ne leur avait pas garantie de libertés.

Molleses de *l'incastellamento*

Parallèlement, au XIIe siècle, dans l'entourage proche et fidèle des comtes, se développèrent d'autres points forts, quelques grands *castra* de ces fidèles qui eux-mêmes regroupaient de solides villages castraux. Peu d'entre eux sont devenus de vrais bourgs castraux car ils n'ont pas connu d'expansion urbaine aux XIIIe et XIVe siècles, parce que leurs seigneurs n'étaient pas assez puissants pour leur octroyer les moyens de ces développements : un consulat, un marché détaxé, une foire, etc.

Seul Cintegabelle a connu du XIe au début du XIVe siècle un développement comparable à Pamiers ou Saverdun. Mais son expansion a été totalement ruinée par de graves et répétées violences subies à la fin du Moyen Âge dans le cadre des conflits de la guerre de Cent Ans. Cintegabelle était un alleu de l'évêque de Toulouse en 960²⁶ et un *castrum* comtal vers 1002²⁷. Le site est encore constitué d'une motte dominant la rivière et d'un village subordonné qui a été largement remanié, jusqu'à être doté à la fin du Moyen Âge de nouvelles fortifications. Durant tout le second Moyen Âge, il dépendait des pouvoirs publics suzerains directement, comtes de Foix, comtes et vicomtes de Carcassonne ou rois de France et c'est ce qui a prédisposé à son succès. Le village castral qui dut naître dès le début du XIe siècle était groupé au pied du château sur motte dominant l'Ariège et le pont.

²⁵ HGL, VIII, acte 268, col. 870.

²⁶ *Acte cité.*

²⁷ *Vers 1002. Acte cité.*

Les villages castraux qui se sont moins largement étendus sont généralement d'un plan relativement simple. Á Montaut, par exemple, le château était construit sur une motte et le village s'étendait, comme on le suppose à Cintegabelle, sur un des côtés seulement de la motte, sur la crête la plus haute²⁸ [fig. 3]. On a l'impression que l'expansion de l'habitat groupé est plutôt linéaire dans les deux cas, car elle se fait le long de deux rues parallèles. Á Belpech, juste à la confluence de la Vixiège et de l'Hers en amont de Mazères, le village semi concentrique de type enveloppant s'est développé autour du sommet castral.

Bien sûr, ces habitats furent enclos d'une muraille, mais à quelle époque ? En l'absence de sources et d'investigations archéologiques, la réponse est malaisée et c'est une des questions les plus actuelles de la recherche médiévale à travers tout le comté de Foix, en haute comme en basse Ariège. Les murailles ne nous sont connues que lorsqu'une documentation écrite villageoise ou urbaine existe, donc au mieux à la fin du Moyen Âge dans des documents consulaires, parfois seulement dans les terriers et compoix de l'époque Moderne. Mais il s'agit d'un effet de source et ces mentions ne doivent être considérées que comme des *termini ante quem*.

Souvent, jauger de la réalité même de villages castraux au Moyen Âge n'est pas chose facile. Par exemple, au nord de Saverdun, existaient au moins quatre *castra* très proches, sur la terrasse dominant la rive gauche de la plaine d'Ariège et entre Saint-Quirc, à l'aval, et Saverdun, au sud : Canté, Roudeille, Lissac et Labatut [fig. 4].

Á Labatut, les chartes ne sont d'aucune aide et le village apparaît non concentré et bien peu bâti sur les cadastres anciens.

Á Canté, le village a disparu sur les cadastres anciens mais il est décrit dans un registre en 1656 avec une vingtaine de maisons, dont une dizaine dans un ensemble dit « fort » et les autres dans un quartier nommé « Barri »²⁹. On y décrit aussi une tour au lieu-dit *Castela*. Le village castral a donc bien existé³⁰, mais nous ne pouvons plus deviner sa morphologie.

Toujours sur la même terrasse au nord de Saverdun, à Roudeille, la disparition du *castrum* est aussi complète³¹. Il apparaît pour la première fois dans les chartes au début du XIIe siècle, quand dans le cadre de la Réforme Grégorienne, saint Raymond³² consacra une église dans le *castrum* en présence des *milites castri* qui étaient en fait de grands seigneurs locaux et qui dotèrent copieusement la nouvelle église³³. Ici, comme dans le *castrum* de Saverdun, on érigea une église : il y eut donc en basse plaine d'Ariège une refonte ou au moins des compléments importants au réseau paroissial ancien lors de l'*incastellamento*, ce qui n'a pas été mis en évidence en haute Ariège, bien au contraire. Si le village et le château sont mal connus, les Roudeille sont par contre largement mentionnés à partir de la première

²⁸ Première mention du *castellum de Montalt* vers 1137 HGL, V, acte 503 – III, col 956

²⁹ A.D.Ar., 151E/CC1.

³⁰ Première mention des seigneurs de Canté dans les années 1108-1111, Douais (Charles), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887, acte n°216. Eglise Sainte-Eutrope rebâtie au XVIe siècle. Bénitier en marbre taillé dans une statue gallo-romaine. Comme à Labatut, le *castrum* n'est mentionné qu'en 1263.

³¹ A côté du château moderne, manoir, subsiste une motte ovale.

³² Saint Raymond. De la famille des Durban.

³³ 1119, Ourliac - Magnou, *cart. Lézat, op. cit.*, I, acte 38. H.G.L., V, acte 465, col 873-4. Ramon, évêque de *Barbastro*, consacre l'église en l'honneur de Marie [de Roudeille] *in castro quod dicitur Rutilans* et y met les reliques du pape Cornel, pape et de la vierge Artemie. Et les *milites* du *castrum* donnent pour le salut de leur âme, en premier Péire de Durban, et sa mère, la moitié de l'église de *Castlar* et Péire *Sacer*, Péire de *Cante* et Arnaut de *Cante* ses frères donnent la dîme du moulin de *Baulias*.

moitié du XIIe siècle³⁴. Ils apparaissent surtout après la première mention du château qui est nommé *Rutilans* et non pas Roudeille au XIIe siècle, mais qui est bien dénombré sous le toponyme de Roudeille au XIIIe siècle³⁵. Ils agissent, comme les Canté, dans l'entourage des Marquefave, Villemur, Auterive et semblent devoir appartenir au même groupe familial car ils disposent de biens indivis avec eux. Il pourrait donc s'agir - à Roudeille - d'une situation exceptionnelle, inverse du dispositif habituel, où le *castrum* pris le nom d'un lignage. L'abandon de l'habitat subordonné y paraît ancien, car on ne retrouve pas ce village à l'époque Moderne, à moins qu'il n'y ait simplement jamais eu de village castral, malgré la dotation d'une église.

Toujours sur les mêmes terrasses, exista un *castrum* de Lissac, lui aussi mentionné en 1263 et une famille éponyme y est connue dès le début du XIIe siècle³⁶. Ce *castrum* semble avoir été isolé de Lissac et de son ancienne église³⁷ et rien ne dit qu'il fut subordonné d'un quelconque habitat.

Les *castra* sont donc extrêmement nombreux sur ce secteur, le long d'une ligne droite en bord de terrasse ce qui ne laisse aucun doute quant à l'un de leur objectif principal : la surveillance de la voie de communication en rive gauche de l'Ariège, celle qui était la plus pratique pour voyager entre Foix et Toulouse car elle évitait de traverser l'Ariège et l'Hers. Mais si ces *castra* étaient nombreux, leur impact sur l'habitat au Moyen Âge est loin d'être évident et a pu être différent suivant les cas, selon la persuasion et les capacités d'attraction seigneuriales. La concurrence du bourg de Saverdun fut certainement pesante et peut aussi expliquer l'impression d'un manque de vigueur de *l'incastellamento* près de ce bourg alors que les *castra* étaient nombreux.

Cette sensation de faiblesse du mouvement de groupement des habitats aux XIIe et XIIIe siècles autour des *castra* ruraux correspond aussi à l'image que renvoie les secteurs situés plus en amont de la plaine d'Ariège et des contreforts qui la bordent.

Au-delà de Pamiers, on dénombre quantité de sites documentés et qui livrent parfois quelques vestiges, en rive droite comme en rive gauche. Ils étaient aussi sous le contrôle de seigneuries fidèles aux comtes de Foix et apparaissent généralement tardivement dans la documentation, vers le XIIIe siècle pour les *castra*, et le plus souvent courant XIIe siècle pour les topolignées.

Ainsi, l'habitat de Verniolle est mentionné dans le cadre des accords dans la grande famille de Carcassonne entre 1030 et 1050, sans qualificatif, mais la famille de Verniolle est connue dès le XIIe siècle³⁸, alors que la fortification n'est mentionnée qu'en 1241 lorsque Pèire de *Verniolo* est dénoncé pour avoir été hérétique dans sa *forcia*³⁹. Rien n'indique la forme qu'elle a pu prendre avant le XVIe siècle grâce à la mention d'un lieu-dit *Castillia* noté dans les terriers⁴⁰.

³⁴ 1130. Pons Adémar de *Rodela*.... Leurs prénoms sont tous Pons Adémar.

³⁵ 1239, B.n.F., Doat, 170, f° 93 et 96.

³⁶ Douais, *Cart. St-Sernin, op. cit.*, acte n° 243. Ils n'apparaissent pas avec des Villemur, Canté, Roudeille, etc. et semblent avoir été plutôt ancrés au nord de la plaine d'Ariège. Lissac est un ancien *ministerium* centré sur une église Saint-Jean.

³⁷ Existe à Lissac, une motte castrale sur laquelle a été ensuite bâti un moulin.

³⁸ 1136. HGL, V, acte 533, col 1020.

³⁹ B.n.F., Doat, 21, f°185.

⁴⁰ A.D.Ar., 3EDT/CC1.

On sait que Varilhes fut doté d'un château mais sa destruction pendant la Croisade Albigeoise⁴¹ rend difficile la lecture de la croissance de l'habitat qui n'en est pas moins un véritable village puis bourg castral qui connut des expansions jusqu'à la fin du Moyen Âge sous la forme de quartiers emmurillés, par exemple le quartier Saint-Michel⁴².

À Crampagna, les seigneurs sont connus dès le XIII^e siècle⁴³. Mais le site est mentionné comme *villa* en 1263 et le premier *castel* n'y est dénombré qu'avec la domination d'une autre famille, celle de Loup de Foix à la fin du XIV^e siècle⁴⁴. Le bâtiment ne semble d'ailleurs pas comporter des éléments antérieurs au XIV^e siècle et il pourrait s'agir d'un ouvrage tardif, illustrant que la mise en place de ces *castra* peut aussi s'étendre sur une longue période, multiséculaire et doit être envisagée et étudiée cas par cas. Ce château de Crampagna est isolé du village⁴⁵.

Sur l'autre rive, et juste en face, il en va de même à Dalou, où le château resta isolé, éloigné du village, lui-même plutôt regroupé à proximité de son église. L'habitat est antérieur au château car il est mentionné en tant que *villa* en 970⁴⁶.

À quelques kilomètres de là, dans les collines à l'est, Malléon se présente aussi séparé de son château⁴⁷.

Dans le même secteur, celui de Ventenac ne semble pas avoir groupé de village durable⁴⁸.

Le *castrum* d'Artix, situé dans les Prépyrénées à l'ouest de la vallée de l'Ariège⁴⁹, est mentionné en 1263 et pourrait avoir été attenant à l'église Saint-Georges, prieuré de l'abbaye de Lézat mentionné en 1315. Le site est aujourd'hui déserté, aucune trace d'habitat n'y a été repérée, seul subsiste un toponyme *Castillou*.

Le *castrum* de Montlaur⁵⁰ était isolé sur un sommet du Plantaurel sans avoir jamais été bordé d'un habitat.

À peine plus loin, à Arvigna, sur le flanc gauche de la vallée du Douctouyre, la commune est composée de plusieurs hameaux sans organisation réelle ni surtout concentration. La motte du *castel* avec basse-cour est à l'écart sur un sommet, entourée de quelques maisons et sans traces apparentes d'une plus grande zone d'habitats anciens. L'église est sur la même crête mais à 400 m du château, au centre de son cimetière et tout aussi esseulée. En somme, aucun vrai et durable pôle de concentration des habitats ne semble y avoir existé.

⁴¹ *Hystoria Albigensis*, Vaux de Cernay (Pierre), Édition Guébin (Pascal) et Lyon (Ernest), Paris, 1939, p. 244.

⁴² Prospection inédite de Dorian Boyer qui a découvert des vestiges de la muraille. Il s'agit d'un quartier de forme carrée au bord de l'Ariège autour de l'église Saint-Michel.

On pourrait être en présence d'un village castral initial disparu (à l'emplacement du toponyme château sur le site du stade actuel?). Le *castrum* a été détruit au début du XIII^e siècle, un village s'est reconstitué, mentionné *villa* au cours du XIII^e siècle et il a été perfectionné en consulat-châtellenie et doté d'un nouveau château et d'une enceinte villageoise à la fin du XIII^e siècle. De forme quadrangulaire, la trace de l'enceinte est bien visible sur les cadastres anciens et actuels. Un autre moulin carré formé autour de l'église Saint-Michel est une expansion si l'on suit l'étude des cadastres et ce qu'en dit un érudit local (Henri Castillon d'Aspet, cité par Jean-Jacques Pétris, site web historiege.com) qui décrit Varilhes pendant les Guerres de Religion comme étant composé de deux anciens forts le long de l'Ariège et d'un fortin à la tête du pont.

⁴³ 1176, avr. B.n.F., Doat, 100, f°90. Ourliac-Magnou, *op. cit. cart. Lézat*, I, acte 50.

⁴⁴ 1391, B.n.F., Doat, 205, f° 25.

⁴⁵ Comportant un château tardif et isolé, on connaît aussi Bonnac, au bord de l'Ariège (rive gauche) et au nord de Pamiers.

⁴⁶ A.N., J.879, n°2. H.G.L., V, acte 120, col 266-7.

⁴⁷ Mentionné avant 1161. B.n.F., Doat, 167, f°216. H.G.L., V, 512, col 1228.

⁴⁸ Seigneur éponyme mentionné pour la première fois en 1166, B.n.F., Doat, 83, f°10r - 11v.

⁴⁹ Commune du canton de Varilhes.

⁵⁰ Commune de l'Herm, Prépyrénées, à l'est de la vallée de l'Ariège. Canton de Foix rural.

À l'ouest de la plaine d'Ariège, près d'Artix, à Saint-Bauzeuil, un *castrum* est mentionné en 1263, ce qui est réaffirmé par la présence d'un lieu-dit « le fort » et d'une motte près de l'église, elle-même sur une crête. Au début du XIIIe siècle, le site est mentionné comme *villa*⁵¹, ce qui indiquerait que l'église est antérieure au *castrum* et que ce dernier a été érigé au cours du XIIIe siècle. Il ne reste rien d'un habitat subordonné, s'il a jamais existé.

On pourrait multiplier de tels exemples car finalement - à la différence de la haute Ariège - les *castra* sont assurément partout nombreux en plaine d'Ariège.

Cependant et malgré le nombre des bâtiments, l'impression globale au nord comme au sud et sur les premières terrasses bordant la plaine d'Ariège est donc celle d'un *incastellamento* rarement réussi du point de vue de la concentration de l'habitat ou rarement pérennisé depuis le Moyen Âge central, sauf dans le cas de rares grands bourgs comtaux : Cintegabelle, Saverdun, Pamiers ou Varilhes.

Certes, quelques-uns ont pu disparaître, par exemple Canté ou Roudeille et des villages castraux ont pu exister que nous ne soyons plus capables de repérer.

Ainsi, il semble bien que ce soit la mise en place de la bastide de Mazères, en rive gauche de l'Hers, au milieu du XIIIe siècle, qui ruina le village castral de Montlandier, situé en rive droite de l'Hers juste en face de la bastide. Ces disparitions, plus ou moins totales, doivent beaucoup aux réorganisations de l'habitat à la fin du Moyen Âge, mais rien ne prouve que les habitats désertés furent très dynamiques ni très nombreux. Au contraire, c'est probablement leur pauvreté et la faiblesse de leurs implantations qui provoqua leur désertion car ils ne purent résister à de nouvelles formes d'habitats plus attractives, le bourg consulaire et la bastide.

Dès le XIIe siècle, qu'ils soient dotés d'un village subordonné ou non, ces *castra* entrent dans le jeu des relations aristocratiques et leur rôle politique devient central, tant pratiquement que symboliquement, au moins dès les années 1130. Par le biais des fiefs de reprises, ou de serments de fidélité, ils entrent dans la construction de la pyramide nobiliaire dominée par les comtes de Foix. Les comtes de Toulouse sont absents du secteur avant la seconde moitié du XIIe siècle et encore n'apparaissent-ils alors que de façon ponctuelle à Saverdun et sur la seigneurie des Pailhès, ainsi que sur les points forts les plus importants du Pays d'Olmes, par exemple à Péreille qui doit en 1137 une double fidélité au comte de Foix, « sauf celle due au comte de Toulouse ». Cet emboîtement des suzerainetés comtales fut au centre de transactions entre les Foix et les Raimondins en 1167, dans la cadre de la grande Guerre Méridionale, lorsque le comte de Foix tenta de mettre la main sur la vicomté de Carcassonne malgré l'accord récent qu'il avait avec Trencavel par le biais du mariage du comte de Foix, Rotger, avec la fille de Rotger de Trencavel en 1151⁵². En comté de Foix, cette mixité

⁵¹ 1210, le seigneur est dit de Saint-Sernin, B.n.F., Doat, 169, f° 150.

⁵² H.G.L., VIII, acte 5, col. 275. Macé (Laurent), *Catalogue raimondins (1112-1229), actes des comtes de Toulouse, ducs de Narbonne et marquis de Provence*, Archives municipales de Toulouse, 2008, act. 113. Ramon, comte de Toulouse, donne en fief à Rotger Bernat, comte de Foix (qu'il reconnaît comme légitime héritier du vicomte de Béziers), mari de Cécile, fille Trencavel, tous les honneurs et les terres que ce dernier possédait à sa mort, à savoir Carcassonne et le Carcassès, Rennes et le Razès, ce qu'il avait en Toulousain, en Albigeois, sauf.... Le comte de Toulouse s'engage à faire jurer cet accord par son fils quand le comte de Foix le demandera. Acceptant cela, Rotger Bernat devra être l'homme du comte qui lui donne en fief le *castrum* de Pereille, ses droits sur la terre d'Olmes, le *castrum* d'Alzen et les *castra* qu'il tient dans le comté de Foix. Étant donné que l'accaparement par le comte de Foix des domaines Trencavel n'a pas eu lieu, on peut aussi douter que la cession

des suzerainetés entre les comtes de Toulouse et de Foix resta donc très limitée dans l'espace mais elle eut pour conséquence, au moins à Saverdun, une opposition résiliente, régulièrement utilisée par les seigneurs locaux pour tenter de s'amender de l'emprise comtale quand les Fuxéens et les Toulousains étaient en opposition, notamment dans les années 1240.

Et l'église ?

Si l'on suit la documentation écrite en notre possession et uniquement elle, la plaine d'Ariège subit donc un *incastellamento* de forme et de chronologie assez classique pour le Languedoc, et mis à part quelques bourgs monastiques anciens mais rudement concurrencés par la puissance comtale, la concentration de l'habitat fut timide jusqu'au milieu du XIIIe siècle et fut uniquement le produit de quelques grands bourgs abbatiaux, ou castraux.

Cette situation simpliste décrite par les chartes est le produit de leurs carences. Les textes du XIIe siècle que nous lisons sont d'origine surtout abbatiale donc de préoccupations éloignées des *castra*, ou uniquement issus de la diplomatie comtale fuxéenne, carcassonnaise et toulousaine.

La prospection et les enquêtes archéologiques livrent une image beaucoup plus complexe de la réalité du regroupement de l'habitat au XIIe siècle. Mais les conclusions de ces enquêtes ne nient absolument pas le faible impact du phénomène castral au XIIe siècle sur l'agglomération des habitats, elles en renseignent simplement mieux la chronologie.

Un premier site contredit la chronologie suggérée par les chartes : la motte de Labatut, village de la terrasse de l'Ariège dominant directement la vallée en rive gauche, au nord de Saverdun. C'est un site sans vestige apparent, une « bosse » nommée sur le cadastre. Appartenant pour moitié à la mairie, elle fut précautionneusement coupée en deux pour araser la moitié communale et créer un parking [fig. 5]. Les structures apparaissant en son cœur furent étudiées par Francis et Christine Dieulafait⁵³. La « bosse » englobe des murs en terre crue et recouvre d'autres murs sous l'élévation donc au niveau inférieur. Ces derniers sont maçonnés. Trois étapes au moins caractérisent donc ce site, la motte étant le dernier des trois. Mentionnés à partir du XIIe siècle, les seigneurs éponymes auraient pu être susceptibles de la construire à cette époque, mais le *castrum* n'est mentionné qu'en 1263. Toutefois un AMS pratiqué sur des éléments de la construction de la motte cible les années mille. Ce résultat est un en contradiction pour l'étude documentaire.

Il faut donc bien être conscient que des sites aristocratiques ont pu exister en dehors de toute documentation, et peut-être de nombreux sites et sur de longues périodes.

Labatut n'est certainement pas un cas isolé et nombre d'autres sites sont suspects d'avoir abrité un *primo incastellamento* non documenté. Ainsi à Ségura, dont le toponyme dénonce la fonction, qui est un habitat aujourd'hui constitué de quelques maisons sur un sommet bien marqué, lui-même nommé « la tour », l'église étant construite une centaine de mètres

sous hommage de ces *castra* ait eu lieu. Le premier véritable engagement du comte de Foix envers le comte de Toulouse eut lieu en 1167 pour le *castrum* de Saverdun (Macé, acte 112).

⁵³ Datation AMS sur une branchette du niveau de chantier : Pour 1 sigma, on serait entre 935 et 1045. La plus grande probabilité se situe au début du XIe siècle. Dieulafait (Christine et Francis), Guillot (Florence), « La bosse de Labatut (Ariège) », *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, oct 2007, Seix (Ariège), La Louve, Cahors, 2009, pp. 273-291.

en arrière⁵⁴. On connaît aussi des mottes totalement solitaires et surtout totalement inexistantes dans les chartes : ainsi celle de Lanta (Saint-Martin-d'Oydes), Castel-Loup et le site perdu du bois de la Bélène, tous deux près de Lapenne, ainsi que las Rives, sur la commune de Verniolle, et peut-être aussi à Ludiès, etc.

En outre, ce que la prospection révèle et qui n'apparaît pas non plus dans l'étude des chartes, ce sont d'autres formes de groupement que les quelques bourgs monastiques et villages subordonnés à des *castra*.

Sur la frange est de la vallée de l'Ariège, depuis son extrémité nord, son contact avec le Lauragais, jusqu'au sud, au pied du massif des Prépyrénées nommé le Plantaurel, existent des villages prenant la forme typique de cimetières habités. Evidemment, la très grande majorité d'entre eux portent un hagiotopeponyme, parfois complété pour les différencier : c'est le cas de Saint-Félix-de-Tournegat [fig. 6] et de Saint-Félix-de-Rieutord⁵⁵ [fig. 7]. Saint-Amadou (*Amatore*) est suffisamment original pour se contenter le plus souvent de l'hagiotopeponyme sauf une seule fois, en 1308⁵⁶.

Les Pujols représentent un cas unique où le nom de la hauteur a supplanté celui du bâtiment ecclésiastique qui rassembla l'habitat parce qu'il y eut aussi un château sur ce site finalement bipolaire.

Un autre site est suspecté de s'être développé en tant que village ecclésial près des Pujols : le village des Issards est décrit dans son livre terrier en 1751 avec un fossé de l'église. Cette église est dédiée à Sainte-Colombe.

Les morphologies actuelles de ces habitats groupés du Moyen Âge apparaissent plus ou moins dégradées. Dans les deux Saint-Félix, la trace de l'enclos cimitiéral saute aux yeux⁵⁷. Saint-Félix-de-Tournegat est même un très joli cas d'école : construite sur un sommet, une église surdimensionnée offre un mur fronton clairement défensif, d'une massivité monumentale. Une toute petite rangée de maisons toutes serrées les unes contre les autres entoure l'église et on y pénètre par une unique porte présentant des vestiges de caractères défensifs.

Quand et comment sont nées ces agglomérations ? La documentation est muette sur leurs origines. Remarquons d'abord qu'elles semblent situées en marge de la plaine d'Ariège, dispersées à l'est de la vallée le long d'une ligne nord-sud dont on n'explique pas la raison d'être. Elles sont d'autant plus intéressantes, que ce type d'agglomération n'est pas très fréquent dans notre région. Sur l'autre rive de l'Ariège, dans les collines du Latou, on décrit

⁵⁴ Bâtie sur une parcelle nommée « Cazals », elle est moderne. À côté, on remarque un groupe de parcelles de forme ovale qui correspondent au point haut. Le *capellanus* de Ségura n'en est pas moins mentionné à la fin du XIVe siècle, dans les comptes de procurations et de décimes (Font-Reaulx (Jacques de), Perrin (Charles-Édmond), *Recueil des historiens de France*, tome X, Pouillés des Provinces de Narbonne, d'Auch et de Toulouse, Paris, 1972).

⁵⁵ Comme son nom l'indique, le Rieutord est un ruisseau. L'origine de Tournegat n'est pas connue.

⁵⁶ 1308. B.n.F., Doat, 94, f°172. *Villa de St-Amatoris de Ricobeoerio*.

⁵⁷ Tout à fait comparables aux multiples cas du Lauragais audois décrit par Baudreu (Dominique), Cazes (Jean-Paul) « Le rôle de l'église dans la formation des villages médiévaux : l'exemple des pays audois », *Société médiévale occitane : historiens et archéologues*, Heresis, n° 2, Carcassonne 1990, p. 139-158.

plus difficilement deux ou peut-être trois sites. Saint-Quirc⁵⁸ n'a pas conservé de maisons autour de l'église, mais il est très probable qu'un habitat ait été groupé autour de cette église car les céramiques médiévales y sont nombreuses. Sa morphologie est très proche du site d'Unzent étudié par Pascal Lotti. Au début du XIIe siècle, son seigneur est d'ailleurs mentionné avec le terme « *claustra* », son prénom est *Amelius*...⁵⁹ Un peu plus loin à l'ouest, dans les collines, le village de Saint-Martin-d'Oydes étudié par Denis Mirouse conserve par contre une morphologie très typique⁶⁰.

Les dédicaces de ces sites rappellent des modes anciennes, Amator, Félix, Martin, peut-être sainte Colombe et bien sûr Marie et Pierre. Quand on aperçoit ces sites pour la première fois dans la documentation écrite, aux XIIe et XIIIe siècles, ils sont aux mains de l'abbaye de Pamiers ou des comtes. Les chartes les désignent comme *forcia*, *castra*, *claustra*, etc. La terminologie n'est donc pas différente de celle utilisée pour les châteaux. Ils ont d'ailleurs aussi une forme concentrée, et plus ou moins défensive, celle d'un cimetière habité et probablement au minimum clôturé⁶¹.

En somme, même si nous restons complètement incapables de préciser la chronologie du mouvement de ce regroupement autour de pôles ecclésiastiques, il semble qu'il puisse être ancien et avoir été le fait de centres ecclésiastiques anciens. Il paraît surtout qu'il a eu lieu le long d'une limite, vaguement nord-sud et qu'il s'est situé à l'est de la plaine d'Ariège, mais quelle est cette limite ?

Ajoutons, qu'il est aussi fort probable que nous sous-estimions ce mouvement de groupement des habitats contre l'église. J'en veux pour preuve un acte de la documentation écrite : à la fin du XIe siècle : autour de l'église Sainte-Colombe de Saverdun, alors récemment construite, on mentionne le *locarem et mansionem qui est contra occidentem de ecclesia* de Sainte-Colombe *cum curte et exitu et regressu*⁶². Ce quartier pourrait d'ailleurs être le premier quartier aggloméré de Saverdun, ou le principal avant (avant l'apparition du village castral. Il était en tout cas antérieur au *castrum* construit par le comte de Foix vers 1120 [fig. 8]. Or si aujourd'hui on se penche sur le site, ses plans cadastraux des années 1830, voire les plus anciens livres terriers, rien, absolument rien ne transparaît : l'église est certes au sein d'un quartier bâti en rive droite de l'Ariège, mais les maisons ne sont pas accolées au bâtiment ecclésial. La faute à la croissance du bourg de Saverdun qui, depuis le XIe siècle, a connu quantités de modifications d'ampleur, à commencer par un bourg castral dynamique, mais aussi une extension quadrangulaire de la fin du Moyen Âge au bord de l'Ariège sur la partie plate⁶³, qui pourrait avoir été une fortification communautaire et fut en tout cas une expansion fortifiée au XIVe siècle [fig. 8].

⁵⁸ Première mention dans le premier tiers du XIe siècle. Douais, *Cart. St-Sernin, op. cit.*, acte n°244 ; alleu avec son église dédiée à saint Cyr. Cette église est construite sur une butte située sur une terrasse dominant la plaine d'Ariège non loin de Lissac et de Labatut. Les terrains autour de l'église, ainsi que la butte, regorgent de tessons de céramiques médiévales noires modelées, ce qui permet de supposer l'existence d'un habitat dans la parcelle de forme arrondie autour du centre ecclésial.

⁵⁹ Voir plus loin dans ce même ouvrage ; Amiel de *Claustra de Unzento* : *Cart. Saint-Sernin, op. cit.* acte 525.

⁶⁰ *Bulletin des Amis des Archives de l'Ariège*, « Saint-Martin, saint Anastase et saint Raymond : enquête sur les origines de Saint-Martin-d'Oydes », pp. 9-27, 2011, n°3. Il s'agit d'un village ecclésial très typique.

⁶¹ Les murs jointifs des maisons pouvaient aussi former un rempart sans qu'il ait été nécessaire de bâtir un autre mur.

⁶² Ourliac - Magnou, *Cart. Lézat, op. cit.*, I, acte n° 55.

⁶³ Bordé au nord, par la rue Barrut et au sud par la rue du Barry dont les toponymes sont évocateurs. Ce quartier est limité à l'ouest par une rue dont la largeur permet de supposer qu'elle recouvre un fossé. À l'ouest, l'Ariège clôture cet espace.

Jusqu'au milieu du XIIIe siècle : habitat finalement encore largement dispersé ou déjà concentré ?

À la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle, la plaine d'Ariège nous apparaît donc comme dominée par seulement deux gros bourgs monastiques et castraux : Pamiers et Saverdun auxquels s'ajoutaient quelque pôles castraux d'importances diverses, souvent faibles, le tout complété par quelques villages ecclésiiaux, surtout sur la frange est. Ceux-ci tendaient à ressembler à des villages castraux, du point de vue de leur morphologie et de leur relation aux puissants, si ce n'est que leur château était une église.

Mais on ne peut s'arrêter là. Car la polarisation des habitats a pu prendre des formes moins typiques, moins coordonnées et donc moins discernables.

De mon enquête, je garde l'impression que le principal pôle de la fixation de l'habitat est bien jusqu'au milieu du XIIIe siècle, l'église, qui a très régulièrement été un pôle fixateur sans que l'habitat prenne la forme d'un village ecclésial.

Nombre de petits villages apparaissent sur les plans des anciens cadastres composés de quelques maisons proches de leur église, par exemple à Calzan⁶⁴, au pied du massif du Plantaurel, dans les collines, entre pays d'Olmes et vallée de l'Ariège [fig. 9]. La morphologie linéaire de ce village ne peut être considérée comme liée au hasard ou uniquement à la topographie : on la retrouve trop régulièrement dans notre étude. Elle semble plutôt être le produit de deux types d'attraction celui de la voie de communication et de l'église, cette dernière ayant été construite justement sur une voie ancienne, qui préférait les longues serres du Plantaurel aux fonds de vallée plus ou moins inondables et marécageux.

Les églises construites sur des sommets sont d'ailleurs courantes. Elles conservent souvent des vestiges romans. Autour de Foix et en haute Ariège, j'ai pu montrer leur ancienneté et l'association de ce type d'église à la politique de domination politique à l'époque carolingienne à partir de l'abbaye Saint-Volusien de Foix et dans le style politique initié par Benoît d'Aniane⁶⁵. On obtient moins de certitudes en basse vallée de l'Ariège, mais ce rapprochement, église sur butte et ancienneté des lieux de culte est troublante. Quand nous avons des documents, il s'agit aussi d'églises dépendantes de monastères, ainsi celui de Lagrasse qui est représenté dans le secteur par l'entremise du monastère de Camon, dont dépend la petite église de Calzan.

Autre exemple, à Cazaux, quelques maisons sont groupées près de l'église Saint-Pierre érigée sur une petite butte et au centre de son cimetière. Mais le village n'est pas mentionné avant le XIVe siècle. Il est alors presque déserté, composé de 5 foyers fiscaux⁶⁶.

Nombre de ces villages approximativement rassemblés près d'une église ancienne, étaient en fait, dès que l'on peut en jauger, de peu d'importance, mais restent aujourd'hui chefs-lieux de commune.

Le rôle de l'église comme fixation de l'habitat fut donc bien réel, même si, au vu des actes médiévaux, comme à l'étude des plans des anciens cadastres, ces habitats semblent n'avoir été ni importants ni dynamiques, au moins, depuis le XIIIe siècle.

⁶⁴ Eglise Saint-Jean-Baptiste sur butte rocheuse.

⁶⁵ Guillot (Florence), «Saint-Volusien au Moyen Âge, une abbaye à l'ombre du château de Foix», *Revue du Comminges*, 2009/1, pp. 95-130.

⁶⁶ Dufau de Maluquer (Armand de), *Rôle des feux du comté en 1390*, Nîmes, rééd. 2002, p. 92.

Subsiste-t-il au Moyen Âge central un habitat intercalaire plus ou moins dispersé ? Est-il résiduel ou nouveau et quel est son poids dans le paysage ?

Évidemment, une fois de plus, nos sources sont ténues. Mais dans quelques cas, les indices sont suffisamment nombreux pour démontrer de nouveau que l'habitat groupé est loin d'être l'unique morphotype même avant le milieu du XIIIe siècle. Le bois de Boulbonne fournit un exemple bien documenté et très caractéristique de l'existence d'un habitat dispersé aux XIe et XIIe siècles. Il est mentionné sous ce nom dès le début du XIe siècle⁶⁷ et au XIIe siècle s'y installe une abbaye cistercienne⁶⁸. On pourrait croire qu'il s'agit alors d'un « désert », classique cible monastique. Mais avant l'installation des moines cisterciens des sites habités sont connus ici comme ailleurs, avec des églises dont certaines paraissent importantes et qui sont le signe qu'un habitat existe dans leur proximité, à Ampouillac, Tramesaygues, Artenac, *Alba*, etc. Des *villae*, alleux et lieux de ce bois de Boulbonne sont aussi mentionnés régulièrement et souvent très tôt, dès le Xe siècle, ainsi *Alba*, aujourd'hui déserté⁶⁹, le territoire d'Arbouilla, celui de Baulias, etc.⁷⁰.

Dès le Xe siècle, et encore davantage ensuite, ce secteur nommé « bois » ne paraît en fait pas du tout densément boisé. Boulbonne n'était certainement déjà plus du tout un espace sauvage, mais était un fisc homogène, ancien bois qui conserva son nom et des habitats dispersés bien dotés de centres paroissiaux. Et la dispersion de son habitat ne semble pas avoir été un frein à sa mise en valeur, j'en veux pour preuve le réseau paroissial ancien, mais aussi l'existence d'une « serre publique » et d'une voie (*strata*) publique mentionnées au Xe siècle⁷¹, la présence d'un moulin à Baulias dont la dîme fut cédée pendant la Réforme Grégorienne⁷², d'une *pasquiera*⁷³ dite Saint-Antoine en 1030-1050⁷⁴, etc. Situé sur une confluence majeure, il s'agissait aussi d'un site stratégique. Cet ancien bois était d'ailleurs un bien comtal suffisamment important pour être mentionné au XIe siècle dans tous les accords de la famille du comte de Carcassonne concernant la vallée de l'Ariège, aux côtés des grands *castra*.

En dehors du secteur du bois de Boulbonne, dans toute la plaine d'Ariège, nombre d'églises aujourd'hui disparues ou isolées nous sont connues dans les chartes avant le XIIIe siècle et beaucoup d'entre-elles comportent des vestiges romans voire préromans. Les mentions dans les chartes de lieux, alleux et *villae* sont aussi nombreuses en dehors de tout habitat groupé connu. Tout concourt à montrer que la plaine d'Ariège a connu un réseau d'églises assez dense et assez précoce : la proximité du centre épiscopal toulousain le permettait, tandis que l'immixtion de grands monastères dès le IXe siècle est une autre possibilité d'explication de cette densité. Notre enquête tend donc à montrer qu'en l'absence de nombreux points d'agglomération, la plaine d'Ariège était couverte, aux XIe et XIIe siècles, d'un dense réseau d'habitats dispersés. Malgré la présence de quelques regroupements castraux et ecclésiastiques, ce type habitat restait peut-être le plus important, tandis que dans les collines avoisinantes, l'église était plus souvent le pôle fixateur d'habitats sans morphologies véritablement généralisées ou régulières.

⁶⁷ Acte cité.

⁶⁸ L'abbaye de Boulbonne est un établissement cistercien installé dans le bois éponyme au milieu du XIIe siècle.

⁶⁹ Vers 969. À côté de Tramesaygues. B.n.F., Doat, 83, f° 3. H.G.L., V, acte 116 - III, col 258.

⁷⁰ B.n.F., Doat, 83, f°3.

⁷¹ B.n.F., Doat, 83, f°1.

⁷² Acte cité, à propos du *castrum* de Canté/Rutilans.

⁷³ Pâturage.

⁷⁴ Acte cité.

Subsistent aussi des églises qui semblent avoir été très tôt importantes et dont on ne parvient pas à savoir si elles ont pu être voisines d'habitats plus grands que les quelques maisons que l'on observe sur les anciens cadastres ou dans les premiers terriers et compoix. Ainsi, à Bézac, près de Pamiers, l'église St-Sernin est mentionnée au début du XIe siècle tandis que l'alleu éponyme l'est vers 1002⁷⁵. Mais autour de cette église en situation de confluence, l'habitat ne semble jamais avoir été aggloméré.

Autre exemple, près de Saverdun et de son prieuré Sainte-Colombe, on connaît deux autres prieurés mais sans village ni apparemment au Moyen Âge, ni plus tard, à Peyrelade et Montredon⁷⁶. Près de ou dans Saverdun, existent d'ailleurs deux autres prieurés, cette fois-ci de Saint-Sernin, ainsi que de Sainte-Constance et Sainte-Marie⁷⁷. Fondés un peu plus tard que les deux premiers, ils font de Saverdun une extraordinaire concentration de prieurés abbatiaux à la fin du XIe siècle⁷⁸.

On connaît aussi ce phénomène, mais dans une moindre mesure, dans la portion amont du secteur étudié, au pied des premiers reliefs des Prépyrénées, ainsi à Dalou, où dès la fin du Xe siècle est mentionnée l'église dans la *villa* du lieu⁷⁹ [fig. 10]. D'autres *villae cum ecclesiae* sont d'ailleurs mentionnées au XIe siècle, époque où l'on peut penser que le terme de *villa* est descriptif d'un habitat et non pas d'une entité administrative ou fiscale virtuelle. Mais à Dalou, l'église est esseulée, à quelques centaines de mètres du village rassemblé à la fin du Moyen Âge et dont la migration apparente nous prive de possibilités d'études de l'habitat au Moyen Âge central.

Fait important, ces bâtiments ecclésiastiques anciens sont habituellement des points forts du paysage et ils occupent d'ailleurs presque toutes les confluences majeures au bord de l'Ariège. On ne peut donc pas considérer que le contrôle stratégique du territoire et des voies de communication aux XIe et au début du XIIe siècle soient le fait des seuls *castra* comtaux, loin de là. Ces églises tiennent aussi le pays, particulièrement dans le nord de la plaine d'Ariège.

Dépendantes des abbayes qui elles-mêmes sont sous le patronage des pouvoirs publics laïques, le plus souvent des comtes de Foix ou de leurs fidèles, elles ne sont donc pas un contre-pouvoir ou un pouvoir adultérin, mais une autre façon, un procédé résilient, plus ancien que les *castra*, de contrôler et de dominer la basse vallée de l'Ariège.

⁷⁵ 1031, Ourliac - Magnou, *Cart. Lézat, op. cit.*, I, acte 588.

⁷⁶ Respectivement Saint-Martin et Saint-Pierre. Prieurés de l'abbaye de Lézat. Comme son nom l'indique, Montredon était construit sur un petit sommet rond.

⁷⁷ Sainte-Marie était érigée dans le *castrum* de Saverdun, première mention en 1120 (quand le *castrum* comtal est construit) : *Amelius*, évêque de Toulouse, en partance pour la Croisade, membre de la grande aristocratie locale, remit cette chapelle nouvellement construite à l'abbaye de Saint-Sernin. Sainte-Constance était l'église de Saverdun, elle pourrait être bien plus ancienne que sa première apparition documentaire vers 1080, quand elle est donnée par un aristocrate, membre du groupe *Amelius Simplicius*, Douais, *Cart. St-Sernin, op. cit.*, acte n° 273.

⁷⁸ Ils ont été récupérés par l'abbaye toulousaine de Saint-Sernin, lors de la Réforme Grégorienne. Á souligner, ces prieurés et autres établissements ecclésiastiques sont souvent mentionnés comme gérants des moulins aux XIe et XIIe siècles.

⁷⁹ 970, A.N., J.879, n°2. H.G.L., V, acte 120, col 266-7.

Enfin, avant des opérations sérieuses de drainage, les aménagements et les constructions étaient le plus souvent éloignés des rives des cours d'eau sauf dans les secteurs de pente suffisante.

Croisades et bastides : une même histoire ?

La situation politique fut bouleversée par la Croisade contre les Albigeois et eut des effets non négligeables sur l'habitat en plaine d'Ariège.

Dans les années 1210, Montfort et ses troupes parcoururent plusieurs fois la plaine d'Ariège, hivernèrent à Pamiers à l'invitation de l'abbaye Saint-Antonin qui s'est littéralement ruée sur cette occasion pour tenter de contrecarrer les exactions et les empiètements réguliers des comtes de Foix sur la ville de Pamiers mais aussi sur tous les biens de l'abbaye.

La situation politique se tendit et les relations entre comte de Foix et comte de Toulouse se retournèrent subitement mais brièvement dans les années 1240. La dernière tentative de rébellion de Raimond VII se prépara sans le comte de Foix qui se garda d'une affaire qu'il devait juger mal engagée, et qui l'était. Cet abandon fut considéré par Raymond VII comme une forfaiture du comte de Foix justement pour les quelques biens que ce dernier possédait sous hommage et on assista à une fracture dans l'aristocratie locale entre pro-Fuxéens et pro-Toulousains. Même s'il laissa des traces au long cours, ce conflit dura peu et les comtes de Foix profitèrent ensuite du passage à la royauté du comté de Toulouse pour retrouver leurs anciens droits sur Saverdun ou Pamiers.

Cependant, dès la fin des années 1240, le frère du roi de France étant devenu comte de Toulouse, l'administration royale française investit le secteur et y appliqua ses méthodes de gestion seigneuriale efficaces et bien rodées ce qui précipita la définition de la frontière entre le comté de Toulouse et celui de Foix au nord de la plaine d'Ariège et autour de sa confluence avec l'Hers. Davantage qu'auparavant, les comtes de Foix investirent ce secteur qui devint le pôle d'un développement économique articulé autour de quelques centres urbains dans la seconde moitié du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle. La plaine d'Ariège connut alors un dynamisme considérable tandis que la montagne se vidait et cette suractivité perdura après le Moyen Âge. Quatre-vingt pour cent des actes que Gaston *Febus*, comte de 1343 à 1391, a passé en comté de Foix le furent en plaine d'Ariège, tout particulièrement dans son château de Varilhes, mais surtout dans son château tout neuf de Mazères dans lequel il reçut même le roi de France et sa cour en 1390.

À partir d'un paysage panaché tel que nous l'avons décrit ci-dessus, l'interventionnisme des grands politiques au cours du XIII^e siècle constitua une nouvelle étape de fixation et de regroupement des habitats en plaine d'Ariège et une étape *a priori* plus efficace que celle de l'*incastellamento* du Moyen Âge central.

On utilisa d'abord les moyens donnés aux consulats choisis parmi les villages castraux les plus importants, et ces organisations consulaires firent gonfler les bourgades dotées par des franchises comtales : Pamiers, mais surtout Saverdun et Varilhes. Comme à Foix, l'expansion urbaine était le corollaire d'un dynamisme marchand concentré sur quelques marchés et grandes foires que les comtes initièrent ou accompagnèrent en organisant les franchises des foires, les exemptions marchandes de ces villes et en garantissant la sécurité des routes. Une hiérarchie d'origine mercantile se dessina tout au long du XIII^e siècle au profit de ces quelques grosses bourgades qui se gonflaient de quartiers neufs.

Mais - du point de vue du peuplement - le fait majeur du milieu du XIII^e siècle fut que d'autres bourgades de ce type furent créées quasiment de toutes pièces. Elles furent pour la plupart bâties aux limites des seigneuries car leur objectif principal était de peupler pour dominer dans des zones politiquement mal définies. Villeneuves ou bastides⁸⁰, elles sont le plus souvent le fait des plus grands aristocrates, les comtes de Foix ou les rois de France par le biais de leurs administrateurs. Les quelques exemples de fondations franchisées du XIII^e siècle initiées par des seigneurs locaux en plaine d'Ariège sont souvent des semi-échecs ou des échecs complets, ainsi la bastide de Montlaur⁸¹ près de Foix. Mais les fondations réussies ne sont pas uniquement le fait des comtes et des rois car elles sont souvent créées en paréages avec les établissements ecclésiastiques : ainsi la bastide de Mazères avec l'abbaye de Boulbonne⁸², qui y avait auparavant une grange⁸³, celle de Saint-Ybars⁸⁴ avec le monastère de Lézat, Villeneuve-du-Paréage et peut-être la bastide des Allemans⁸⁵ entre roi de France et abbés de Pamiers. En face, au nord, les bastides étaient royales ou en partie royales, telles Esperce-Gaillac-Toulza et Calmont ; à l'est, ce sont celles des Lévis de Mirepoix qui font face aux possessions des comtes de Foix, mais elles connurent des difficultés à se développer et ne sont nullement comparables à la réussite de la bastide de Mazères⁸⁶.

La difficulté des seigneurs locaux à réussir des peuplements comme la fréquence des associations en paréages montrent l'effort considérable qui fut nécessaire pour ces fondations. Certes, ces associations sont finalement peu nombreuses, mais ce sont des entreprises complexes, difficiles à mettre sur pied et encore plus à réussir.

Elles n'en ont pas moins largement remodelé l'habitat, parfois assez loin, attirant quantité d'hommes et de femmes. Ainsi, l'abbé de Saint-Volusien de Foix se plaint déjà en 1271 que ses hommes fuyaient aux bastides des comtes de Foix⁸⁷. Et il a raison : ses hommes s'enfuyaient, sa seigneurie se réduisait comme peau de chagrin, car les bastides comtales étaient des lieux d'une attractivité sans égale.

En pleine crise, à la fin du XIV^e siècle, la bastide de Saint-Ybars comptait 260 feux, alors que la ville de Lézat n'en rassemblait pas 200 et que le vieux bourg castral de Varilhes atteignait péniblement une centaine de foyers. Cas prodigieux, la bastide de Mazères se déployait et comptait alors 497 foyers fiscaux : elle était la deuxième ville du comté après Foix (744 feux). Cela faisait pourtant seulement 140 ans qu'elle avait été créée et elle était devenue la ville phare du comté, la ville du comte, le lieu de sa cour.

En plaine d'Ariège, mieux que les villages castraux, mais pas plus nombreuses, les villeneuves et les bastides du XIII^e siècle ont pu compléter la fixation d'habitats agglomérés dotés d'avantages communs, tout particulièrement au nord du secteur et surtout dans le cas des bastides comtales et royales. Si leur impact est étonnant par sa vigueur, il resta limité dans l'espace parce que cette réussite ne fut le fait que de peu de fondations.

Les anciens habitats perdurèrent tant bien que mal : villages et bourgs castraux, cimetières habités, groupes plus ou moins organisés et fixés près des anciennes églises, mais aussi, peu à peu et dans une moindre mesure, l'habitat dispersé et isolé.

⁸⁰ Le terme et la forme de « castel-nau » ne sont pas connus en vallée d'Ariège.

⁸¹ Commune de l'Herm.

⁸² 1252. B.n.F., Doat, 84, f°265.

⁸³ B.n.F., Doat, 84, f°179.

⁸⁴ 1242, B.n.F., Doat, 101, f°92. Ourliac - Magnou, *Cart. Lézat, op. cit.*, acte 925. H.G.L., V, acte 430, col. 1792.

⁸⁵ 1248. B.n.F., Doat, 84, f°191.

⁸⁶ En plaine d'Ariège, on peut citer la Bastide-Gardeneroux dite aujourd'hui La Bastide-de-Lordat.

⁸⁷ B.n.F., Doat, 96, f°275r - 309r.

C'est au sein de ces anciens morphotypes des habitats de la plaine d'Ariège qu'eut lieu la dernière mutation d'ampleur des structures du peuplement groupé en plaine d'Ariège à la fin du Moyen Âge : la généralisation de la fortification aux habitats ruraux plus purement paysans.

Car finalement, jusqu'au début du XIII^e siècle la fortification villageoise, celle qui tassait les maisons dans une enceinte réelle et symbolique, fut le plus souvent une affaire d'urbains. À Pamiers, comme à Varilhes ou à Saverdun, mais aussi dans les bastides, à Mazères, à Calmont, le peuplement était essentiellement le fait de la frange la moins paysanne des *laborantes*. Tous les textes convergent sur cette constatation, en basse vallée d'Ariège comme ailleurs : les franchisés des bourgs castraux et des bastides étaient essentiellement des artisans, des commerçants, des administrateurs, mais pas ou peu des paysans. Certes, ces franchisés possédaient des terres agricoles, des troupeaux, des droits de pacages, mais peu les utilisaient et les mettaient en valeur eux-mêmes.

Or, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, peu d'autres villages se serrent derrière un mur d'enceinte : quelques villages ecclésiastiques peut-être, mais si peu et que savons-nous de leur murs d'enceinte ? Ou encore de petits villages castraux comme Roudeille, les Pujols... ils sont en fait bien rares et une large portion de la population rurale restait logée en dehors de toute protection, d'abord parce qu'elle n'en avait pas besoin du point de vue défensif, ensuite parce qu'elle n'en avait pas les moyens, mais surtout parce qu'en l'absence de franchises à quoi servirait une enceinte d'entretien coûteux, puisqu'il n'y avait pas de privilèges à protéger ?

Et la fortification s'étendit au monde rural...

Or, au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, les violences explosèrent dans la basse vallée de l'Ariège, conséquences des combats liés de près ou de loin à la guerre de Cent Ans et au conflit entre Foix et Armagnac à propos de l'héritage par Foix de la vicomté de Béarn.

Nous connaissons mal l'histoire événementielle de ces violences, mais il semble qu'elles débutèrent en 1355 lors des célèbres chevauchées du Prince Noir. Certes, le comte de Foix, Gaston *Febus*, s'accordât avec lui⁸⁸ et les habitats qui dépendaient du comte semblent avoir été protégés de ces exactions. Mais en basse Ariège existaient à cette époque des habitats qui ne dépendaient pas des Fuxéens. Ils étaient minoritaires mais furent peut-être d'autant plus les cibles de la guerre que les autres étaient intouchables. Cintegabelle, par exemple, n'était plus un bourg castral fuxéen, mais une ville royale⁸⁹. Un peu plus loin dans les collines, Artigat est un village des seigneurs de Pailhès qui sont restés après l'affaire des années 1240 autour de Saverdun sous l'autorité toulousaine puis royale. Jean Froissart narre qu'il fut deux ans aux mains du routier Péire d'Anchin, en 1366-1368⁹⁰, et que depuis ce château, les routiers terrorisèrent les environs.

Conséquemment, la panique toucha tout le secteur : dès 1355, la communauté de Pamiers répara en hâte ses murailles dépensant l'exorbitante somme de 82 000 florins d'or. En outre, comme les violences ne furent pas uniquement le fait des routiers anglais, il y eut des attaques contre des villes comtales. En réalité, l'affaire de l'héritage discuté du Béarn

⁸⁸ Il le rencontra à Boulbonne en 1355.

⁸⁹ Il semble que cette suzeraineté ait très tôt, aux XI^e ou XII^e siècles, basculé en Carcassonnais et incidemment, au XIII^e siècle, en royaume de France.

⁹⁰ Froissart (Jean), *Chroniques*, livre III, chapitre VI.

s'inséra dans ce conflit. Dans un second temps, malgré la victoire de Gaston *Febus* à Launac contre le parti Armagnac en 1364, à partir surtout des années 1380-1390 et jusque dans les années 20 du XVe siècle, les violences entre les deux parties furent régulières. Elles touchèrent aussi le sud du comté et expliquent la construction de fortifications villageoises à Vicdessos, Prades et peut-être à Auzat à la fin du XIVe siècle ou encore le remaniement du château de Montailou en 1415. On est loin d'en connaître toutes les péripéties car aucun document ne décrit ces événements qui se compliquèrent de la guerre franco-anglaise. On est certain que les conflits touchèrent la plaine d'Ariège : ainsi à Pamiers, en 1388, les troupes du comte d'Armagnac mirent le siège devant la ville qui fut délivrée par le comte de Foix accouru suite à cet événement avec de nombreux hommes d'armes⁹¹.

Même si la violence ne fut nullement comparable à ce que les hommes et les femmes subirent à cette époque en Lauragais⁹², elle fut suffisante en plaine d'Ariège pour générer un climat de terreur. D'autant qu'il suffisait d'écouter les récits des autres villes pour être terrorisé. Ceux de Cintegabelle, par exemple, ville totalement ravagée. Casimir Barrière-Flavy⁹³ a transcrit un acte rédigé en 1423, longue plainte des consuls de la ville dans une enquête menée pour rétablir les foires et marchés qui avaient été totalement suspendus suite aux pillages successifs. Ravitaillés à l'abbaye de Boulbonne par le comte de Foix, Gaston *Febus*, les anglais s'étaient rués sur la ville en 1355, ils l'avaient prise et pillée ; en 1359, ce furent les troupes de *Febus* lui-même qui l'attaquèrent parce qu'elle était du parti Armagnac et au bout de 24 mois de siège, il mirent la ville totalement à sac ; en 1364 ou 1365, une bande de routiers pénétra aisément dans cette ville ruinée, ils s'y fortifièrent et poursuivirent les violences en ville comme dans la campagne environnante pendant plus d'un an ; en 1428, elle fut à nouveau prise, rançonnée, détruite par une bande de routiers dirigée par Bertran de Béarn, un fils bâtard du comte de Foix, Jean ; elle fut libérée la même année par le sénéchal du roi de France. Probablement sans exagération, les enquêteurs de l'acte de 1423 supposèrent 1100 à 1200 feux au milieu du XIVe siècle alors qu'il n'en restait que 300 à la date de l'enquête. La ville était en ruine, ses murailles presque détruites ainsi que le pont qui en était la raison d'être et le vecteur de ses activités économiques. Nul doute que de tels effroyables événements durent profondément traumatiser les habitants de toute la plaine d'Ariège même ceux qui pensaient pouvoir être protégés par la puissance de Gaston *Febus*.

Des conséquences psychologiques de ces événements nous ne saurons jamais rien, mais nous pouvons observer l'effort défensif considérable que menèrent les habitants de ces secteurs. Il correspond tout à fait aux résultats des différentes études menées récemment sur les « forts villageois », celles de l'Auvergne autour de Gabriel Fournier, celles sur le Lauragais précédemment citées et sur tout le Midi-Pyrénées grâce à un Programme Collectif de Recherche⁹⁴.

L'étude sur la plaine d'Ariège a révélé beaucoup de fortifications villageoises de la fin du Moyen Âge, certaines avec certitude quand nous disposons de chartes, d'autres à titre

⁹¹ *Ibidem*, livre III, chapitre VII.

⁹² Voir les travaux de Loppe (Frédéric), notamment sa thèse : *Construire en terre pendant la guerre de Cent Ans : les fortifications de Castelnaudary (Aude), vers 1355-vers 1450*, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n°7, 2010.

Voir aussi Bertrand (Sylvie) - Briançon (Anne), *L'habitat en Lauragais du XIe au XIVe siècles*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, juin 1989.

⁹³ Barrière-Flavy (Casimir), *Cintegabelle au XVe siècle, document inédit*, Toulouse, 1888.

⁹⁴ Cité en introduction.

d'hypothèses de travail car beaucoup ne sont discernables que dans des documents tardifs, compoix et terriers de l'époque Moderne. Bien entendu, je ne peux pas exclure que certains de ces murs d'enceintes ne datent pas de la fin du Moyen Âge mais plutôt des guerres de Religion. Des enceintes rurales de la fin du Moyen Âge ont pu aussi être réutilisées pendant les guerres de Religion. Mais les violences de cette guerre civile furent peu marquées en plaine d'Ariège en dehors du milieu purement urbain et il ne semble pas qu'il ait régné une insécurité aussi importante au XVI^e siècle qu'au XIV^e siècle sur ce secteur. Il paraît donc plus vraisemblable que la très grande majorité des ouvrages repérés datent de la fin du Moyen Âge et sont donc des fortifications villageoises issues des violences des XIV^e et XV^e siècles.

En dehors de quelques hésitations, l'enquête que j'ai menée dénombre suffisamment de sites ruraux fortifiés nés de façon certaine au XIV^e siècle pour que l'on soit convaincu que l'impact de ces violences a conduit à la construction ou la reconstruction de fortifications rurales abritant les villageois.

On a déjà mentionné des villes consulaires qui rectifièrent leurs murailles : jusqu'au milieu du XV^e siècle, les comptes consulaires de Mazères et de Pamiers illustrent le soin apporté à ces ouvrages.

Ce qui est radicalement nouveau dans le mouvement de fortification du XIV^e siècle, c'est qu'il s'étend largement au monde paysan, aux habitats ruraux précédemment sans défenses. Mais il est aussi radicalement nouveau que les ouvrages soient construits à la demande des hommes et des femmes qui désirent protéger leurs vies et leurs biens. Bien entendu, quand nous avons un texte, nous constatons que l'autorisation du seigneur est strictement nécessaire pour construire, mais les seigneurs ne paraissent pas avoir été les décideurs et semblent s'être seulement contentés de donner leur accord : c'est une première dans l'histoire documentée de la fortification médiévale.

Ainsi, en 1382, Gaston *Febus*, céda une motte avec ses dépendances aux habitants de Verniolle (l'acte décrit même « un lieu élevé de terre ») pour y construire un fort, l'entourer de fossés et y transporter leurs maisons. Il leur fut possible de conserver des maisons à Verniolle et dédoublèrent ainsi leurs biens avec une maison « au cas où ». Ils devaient payer tous les ans au comte de Foix huit deniers toulousains par maison et pour chaque dizaine de cétérées de terre, un droit d'agrier. Le bail fut confirmé aux habitants de Verniolle l'année suivante, preuve que le projet prit forme. En 1390, y furent dénombrés pas moins de 17 foyers fiscaux⁹⁵.

Le texte d'autorisation du fort de Las Ribes est une remarquable confirmation que malgré la qualité de la protection assurée par le comte de Foix, la plaine d'Ariège est bien entrée dans un événementiel violent et que les forts villageois y sont utiles et utilisés. Il est donc complètement crédible, que nombre d'autres réduits fortifiés villageois repérés par les études archéologiques et morphologiques dans cette enquête soient des créations de forts villageois, fortifications construites par les communautés villageoises sous autorisation du pouvoir dans le but de se protéger ou de protéger une partie des habitants et de leurs biens. Or, quand on étudie cette commune on devine une autre fortification de forme régulière, située en rase campagne, au nord-est de Verniolle, au lieu-dit Rouminguères : non

⁹⁵ Dufau de Maluquer, *op. cit.*, p. 87. Un des chefs de foyer est dit de Verniolle, deux autres de Juhahc, habitat situé à peu de distance. Verniolle compte 28 feux dans le même document, mais baisse de 8 feux lors de la révision du rôle, probable signe de la fuite des habitants, p. 88.

mentionnée au Moyen Âge, nommée « fort » dans le terrier de la fin du XVIIe siècle⁹⁶, dessinée en parcelle quadrangulaire bâtie sur le cadastre napoléonien, elle a aujourd'hui entièrement disparu. Pour être exhaustif, il faut ajouter que le terrier de Verniolle désigne l'église comme « fort commun » et que des travaux menés à la fin du XXe siècle à proximité de ce bâtiment ont mis au jour un large mur chaulé qui pourrait avoir été une enceinte. Le dossier de Verniolle compte donc trois fortifications nommées « forts » dont au moins une qui date avec certitude des violences de la fin du XIVe siècle. Or, ce village n'est même pas mentionné au Moyen Âge en tant que *castrum*, il apparaît toujours comme *villa*. C'est à n'y rien comprendre...⁹⁷

Parmi ces agglomérations de plans orthogonaux en milieu rural, celles qui faisaient partie de la seigneurie des Lévis ont été étudiées par Christine Vidal qui a décrit, entre le milieu du XIIIe siècle et le siècle suivant des déplacements des habitats anciens pour former des villages à plans carrés : cela pourrait être le cas de Dalou⁹⁸ [fig. 10], Coussa⁹⁹ et Malléon¹⁰⁰ qui présentent ce type de plan et dont les châteaux sont isolés, mais rien ne permet de le confirmer.

D'autant que lorsqu'on traverse l'Ariège à quelques kilomètres de Dalou, on rencontre exactement le même type de villages à plan carré, mais cette fois-ci pas de seigneurie des Lévis, puisque ces villages, Rieux¹⁰¹ [fig. 11] et Le Barri de Crampagna¹⁰² qui font face à Dalou étaient avec certitude et durant tout le Moyen Âge dans le comté de Foix. Il est donc difficile de suivre l'hypothèse de travail qui voudrait que les villages à plans carrés de la seigneurie de Mirepoix soient seulement ceux où les seigneurs de Lévis ont décidé de rebâtir et réinvestir dans le *castrum*, comme cela a été le cas par exemple à Dun, Roquefort-les-Cascades, etc. Il a pu exister dans cette seigneurie un second type de village à plans carrés, plus tardifs et d'initiative inverse puisque villageoise, à l'image de ceux que l'on rencontre sur les terres fuxéennes de la plaine d'Ariège.

En fait, ce qu'il faut surtout conclure, c'est la vraie propension à établir des habitats ruraux de plans carrés dans la plaine ariégeoise, depuis Rieux jusqu'au nord à Bonnac¹⁰³, à l'est à

⁹⁶ 1682 A.D.Ar., 3EDT/CC1.

⁹⁷ Sur ce village, voir le travail de (Josette) Boulhaut « Un village ariégeois, Verniolle », *Bulletin de la Société Ariégeoise de Sciences, Lettres et Arts*, 1967, p. 95-114.

⁹⁸ Village et église mentionnés au Xe siècle. A.N., J.879, n°2. H.G.L., V, acte 120, col 266-7. Un château, situé sur un sommet loin du village n'est mentionné qu'en 1372 : A.D.Ar., E 153. Le village en fond de vallée est de plan carré et le compoix du XVIIe siècle cite à plusieurs reprises la muraille de la ville, des maisons étant construites contre ce mur. A.D.Ar., 310EDT/CC1.

⁹⁹ Le village est de plan carré, doté d'une église dédiée à saint Sulpice. On ne conserve qu'un cadastre de 1752-4 qui mentionne la muraille et distingue la ville et le faubourg. A.D.Ar. 8J11.

¹⁰⁰ Comme Coussa, Malléon est cité tardivement au XIVe siècle, en tant que village, Pasquier (Félix) *Cartulaire de Mirepoix*, tome 2, acte 24. Le village est à plan quadrangulaire mais les terriers-compoix modernes ont disparu.

¹⁰¹ Mentionné plusieurs fois au XIIIe siècle, Rieux-de-Pelleport apparaît comme village (voir par exemple : 1280, B.n.F., Doat, 85, f°135). Un château (*casteg*) est dénombré dans le rôle des feux de la fin du XIVe siècle (Dufau de Maluquer, *op. cit.*, p. 92) mais il était isolé des habitats sur un sommet de l'autre côté du ruisseau. Deux ostaux sont mentionnés dans le village. Celui-ci est de forme quadrangulaire, bordé de larges rues.

¹⁰² Le Barri est un quartier isolé du château et son nom est indicateur. Il conserve une forme quadrangulaire attestée sur les anciens cadastres. En 1792, le terrier mentionne le quartier bâti du Barri sans parler de fortification. Mais on ne possède pas de terriers-compoix plus anciens. A.D.Ar., 95E sup/CC1.

¹⁰³ Au bord de l'Ariège, Bonnac est un village dissocié du château éponyme qui paraît être un bâtiment du dernier Moyen Âge. Le village est de plan régulier, de forme plutôt allongée, lové dans un méandre de l'Ariège.

Trémoulet¹⁰⁴ et à Lapenne¹⁰⁵, ou à l'ouest à Brie¹⁰⁶, c'est-à-dire sur tout le territoire de notre étude, et pas seulement sur les limites du comté. Ces plans sont la marque de la mise en défense du milieu rural et non pas de celle d'une limite.

Quand on étudie les terriers et compoix de ces villages qui datent de l'époque Moderne, la très large majorité des maisons sont décrites comme construites avec des planches, mais apparaissent toujours des mentions de fossés, de larges rues, des toponymes de forts, voire des citations de murailles. Mais comment faire la différence dans ces documents entre une fortification communautaire de la fin du Moyen Âge et un autre type de fortification telle que l'enceinte d'une bastide ou celle d'un cimetière habité ?

Il faut bien avouer que cela n'est pas possible car les réalités et les noms sont les mêmes. Par exemple, à Saint-Amadou (plaine de la rive droite de l'Ariège) en 1698¹⁰⁷, Arnaud Lasalle tient « une maison en planches dans le fort du lieu, à midi le fossé et au nord la sortie de l'église ». S'agit-il d'un village ecclésial du Moyen Âge central ou d'un vrai fort construit autour d'une église ? Car, pour ajouter à la confusion, on connaît aussi des plans quadrangulaires autour d'églises, ainsi à Saint-Amans, village dans les collines au nord-ouest de Pamiers¹⁰⁸ [fig. 12].

Et dans ces villages fortifiés à la fin du Moyen Âge, les vestiges d'enceintes sont d'une extrême rareté : un fragment de mur en terre crue à Bonnac, peut-être un solin de gros galets à Varilhes [fig. 13], un petit morceau de mur à Trémoulet, si peu de choses...

Enfin, dans la même chronologie, les maisons fortes, habitats aristocratiques ruraux, sont peu nombreuses à avoir été conservées : est-ce à dire que les petits seigneurs vivaient encore dans des *castra* à la fin du Moyen Âge voire même en ville ? Pour le peu de mentions que l'on conserve, on se rend compte que les situations des différents seigneurs sont très diverses et qu'ils peuvent vivre dans les *castra*, mais le plus souvent dans de simples maisons dans les villages, parfois appelées « ostal » mais dont aucun vestige archéologique ne nous est parvenu. On connaît une maison forte attribuable avec certitude à la fin du Moyen Âge

Le château n'est d'ailleurs mentionné qu'en 1401 (*castet et ville* - B.n.F., Doat, 209, f°287), alors que le village et son église sont connus depuis le XIIIe siècle, A.D.H.G., fonds de St Etienne, Thor-Boulbonne, n° 23, liasse VII, titre 9.

¹⁰⁴ A.D.Ar., 10EDT/CC1 ; f°1 et 1v : « le fossé dans le fort de entre le fort... et la porte et l'église ...le seigneur de Trémoulet tient un autre fossé entre le fort confront le fossé, etc. »

¹⁰⁵ Près de Lapenne, à Castel-Loup, existe une motte castrale bordée d'un chemin dit de Saint-Pierre Des vestiges d'un cimetière y ont été découverts lors de travaux. Mais la motte est désertée. Le village de Lapenne est sur le cadastre napoléonien, comme aujourd'hui, à quelques centaines de mètres de là, sur un sommet réaménagé. Il ne comporte pas d'indices de château et est de forme allongée, suivant la morphologie du sommet. La fortification est mentionnée dans les terriers des XVIIe et XVIIIe siècles, désignée « fort de Lapenne ».

¹⁰⁶ Paroisse sous le vocable de saint Jean-Baptiste, l'église de Brie abrita un monastère de femmes, fondation fontévrisme mentionnée au XIIIe siècle (sur ce sujet : Hancke (Gewndoline), « Le monachisme féminin en comté de Foix et l'impact du catharisme et de la Croisade », in colloque 1209-1309. *Le grand siècle des comtes de Foix*, oct. 2009, sous la dir. Pailhès (Claudine), édité en 2010, Foix, pp. 367-383. L'église de Bonnac est, comme le château, isolée du village. Ce dernier est composé de moulons rectangulaires dont l'un d'eux est encadré de larges rues ; un fragment de mur en terre crue subsiste.

¹⁰⁷ A.D.Ar., 152EDT/CC1.

¹⁰⁸ Église mentionnée pour la première fois en 1242. B.n.F., Doat, 101, f° 79. Ourliac - Magnou, *cart. Lézat, op. cit.*, II, acte 1325. Soulignons, qu'en haut Couserans, à Sentein, une fortification du XIVe siècle entoure l'église et pourrait avoir été un fort villageois.

au lieu-dit « Ornolac », sur la commune de Verniolle : elle est classiquement isolée en rase campagne. Á côté de Baulou, au nord-est de Foix, un bâtiment nommé « Sarda-le-Fort-semble aussi avoir été une maison forte de la fin du Moyen Âge, mais nous ne conservons pas de documentation de cette époque le concernant¹⁰⁹. D'autres manoirs sont connus, mais leur étude architecturale ne révèle pas d'éléments antérieurs à la seconde moitié du XVe siècle.

Une grande diversité de morphotypes, un grand nombre de futurs sujets de recherches

La basse vallée de l'Ariège révèle donc des morphotypes d'agglomérations villageoises du Moyen Âge beaucoup plus diversifiés que la haute vallée dominée par les habitats casaliers et quelques gros bourgs castraux.

C'est la preuve que le regroupement villageois y a été beaucoup plus long et que la structuration de l'habitat dans la basse vallée est due à une grande quantité de situations politiques sur une longue période, de l'ordre d'un demi-millénaire. C'est aussi la marque d'agglomérations finalement peu nombreuses ou peu agglomérées au début du XIIIe siècle ce qui força à la réalisation de villeneuves et de bastides pour mieux contrôler les zones d'attributions floues.

C'est enfin, la conséquence d'un mouvement tardif et produit par la guerre, celui qui vit la création de très nombreuses fortifications par les communautés. C'est peut-être ce dernier morphotype qui fut le plus radical quant à l'organisation des habitats, si on considère le nombre de localités touchées et le fait que la fortification atteignit véritablement enfin le monde paysan.

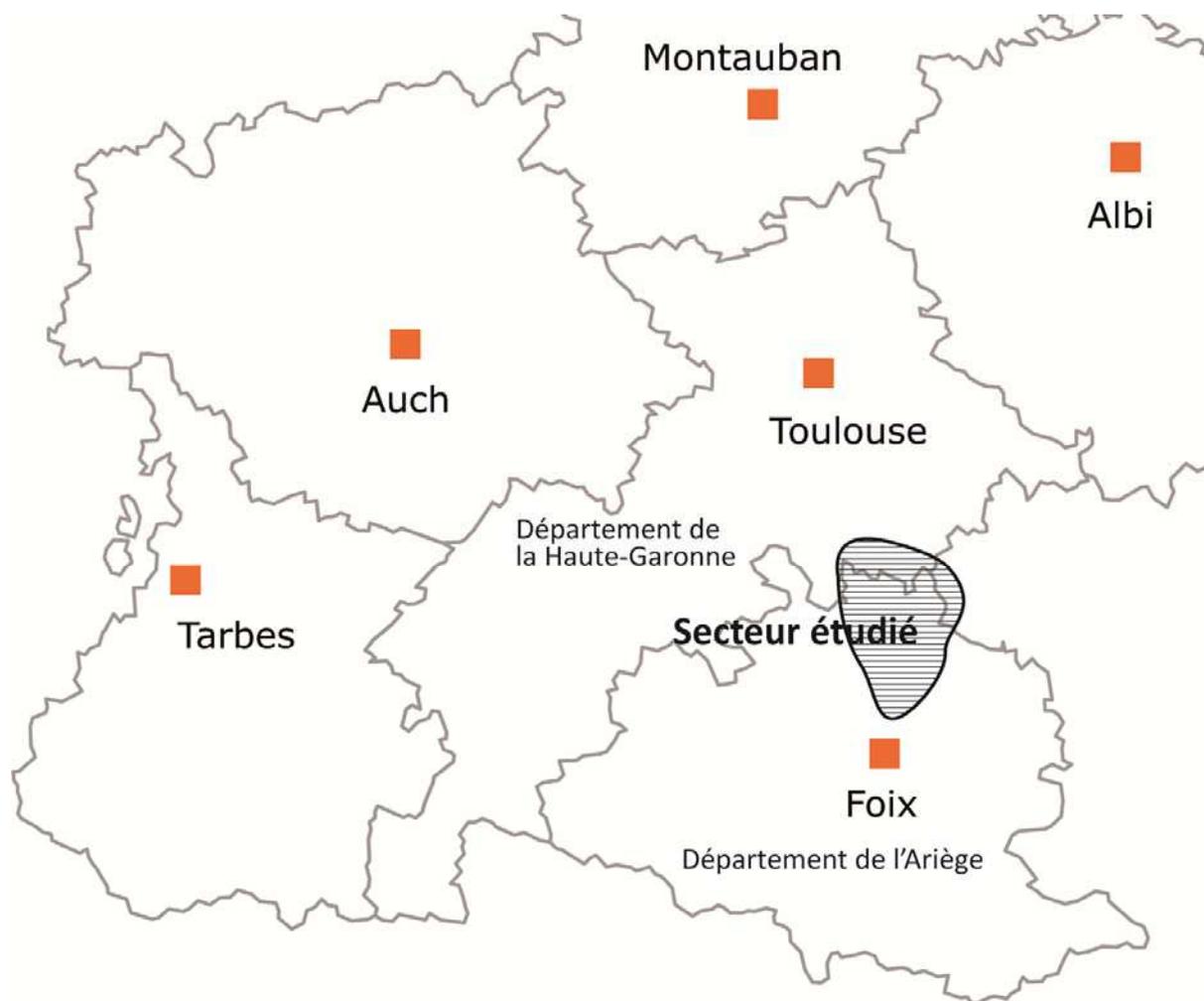
Au sein de cette diversité des moteurs et des chronologies de la mise en place et du perfectionnement des agglomérations en basse vallée de l'Ariège, chaque morphotype villageois paraît aujourd'hui tout à fait intéressant à étudier plus en avant pour mieux en décrypter les ressorts, les causes et les effets réels. Car ils sont révélateurs de mouvements qui nous renseigneront sur l'histoire politique, tant celle des relations du pouvoir aux *laborantes* que celle des communautés villageoises entre elles sur lesquelles nous avons si peu à dire aujourd'hui.

Figures :

Figures :

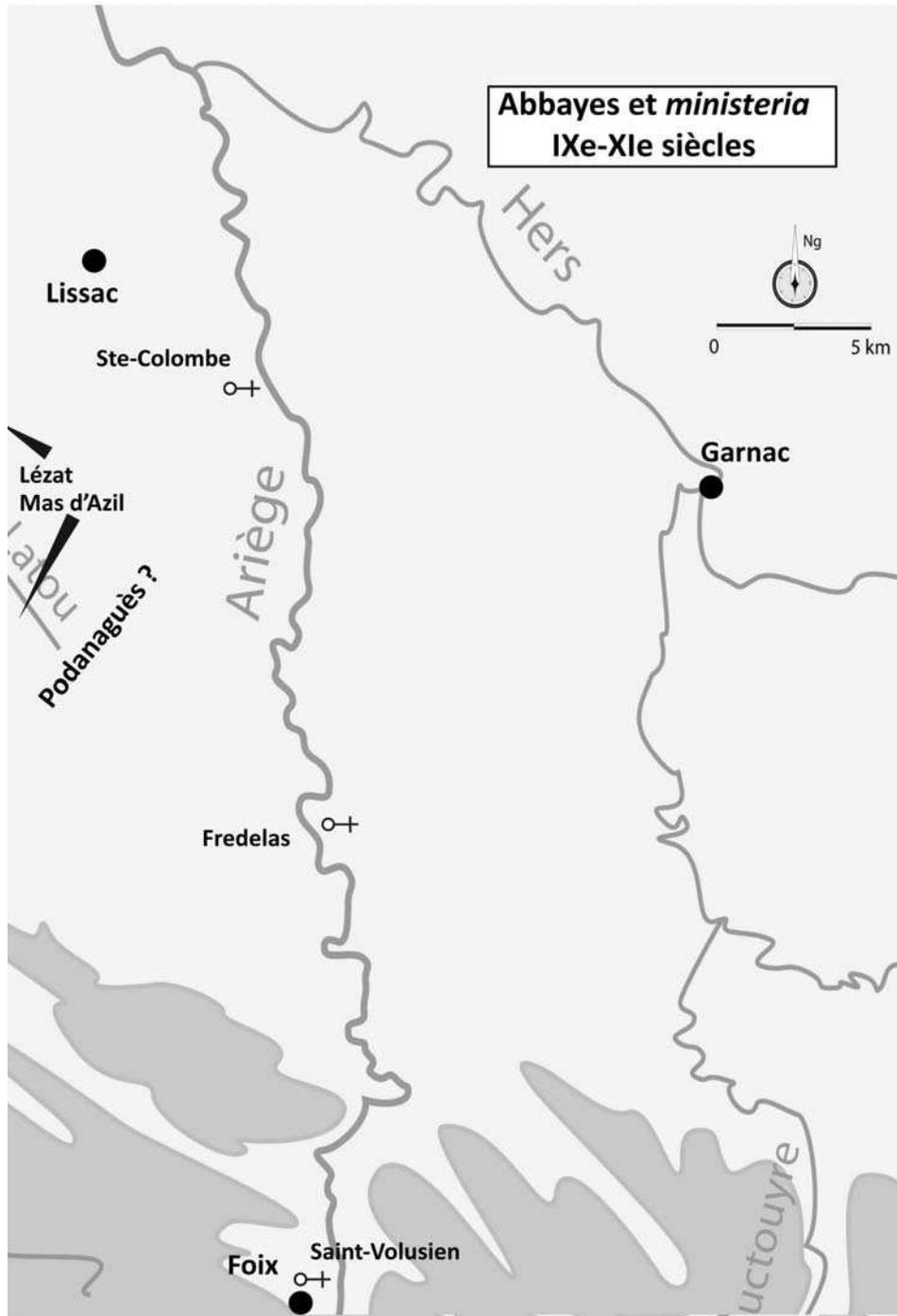
Fig 1 :

¹⁰⁹ Merci à Yves Krettly de m'avoir fait découvrir ce bâtiment.



Fichier Situation.ai. Pas de titre à ajouter.

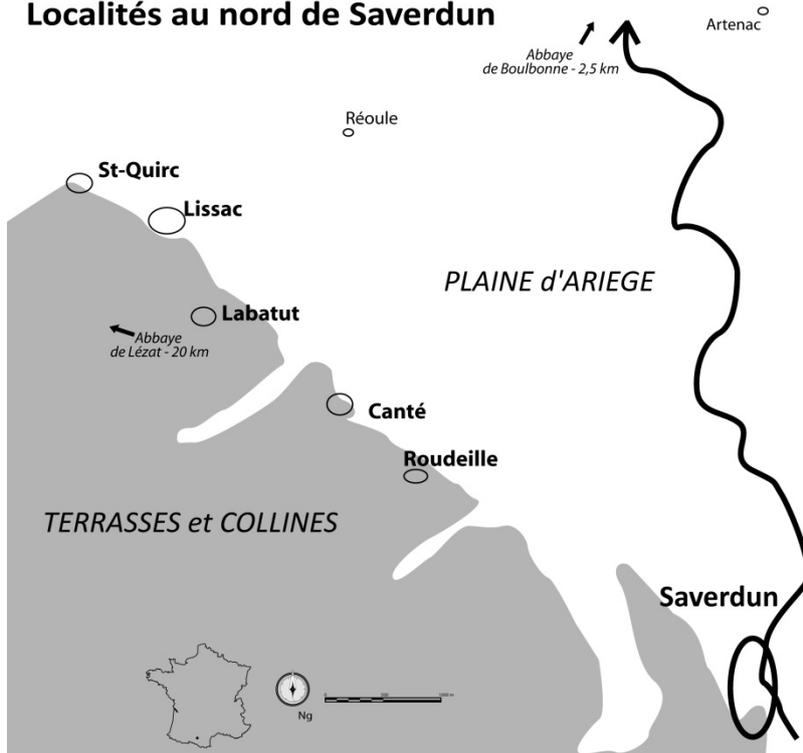
Fig 2 :



Fichier abbayes et ministeria.iaPas de titre à ajouter.

Fig 4 :

Localités au nord de Saverdun



Fichier nordsaverdun.ai. Pas de titre à ajouter.

Fig 3 : Fichier Montaud.ai. Pas de titre à ajouter.

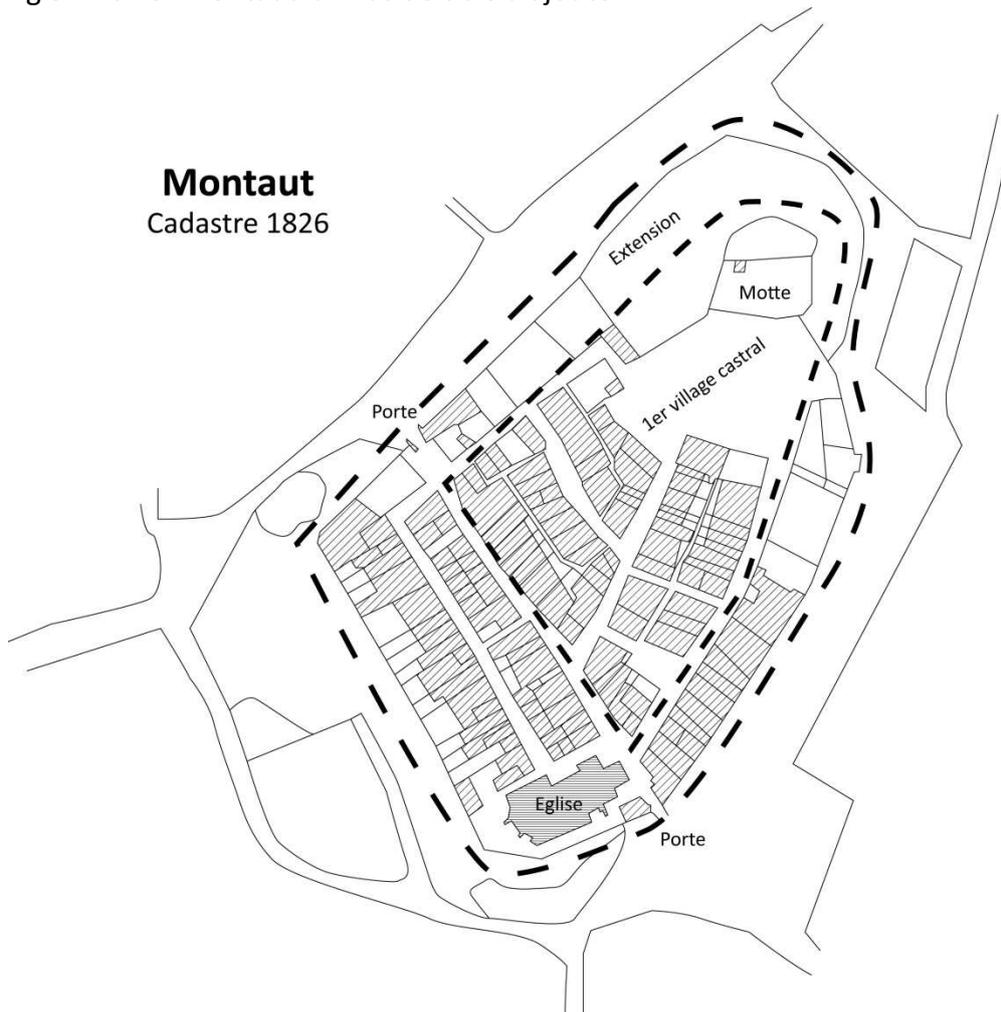


Fig 5 : Fichier labatut.jpeg.



Légende : La bosse de Labatut coupée en deux par les travaux. Les murs en terre crue sont bien visibles dans la section. Image et étude Christine et Francis Dieulafait.

Fig 6 :



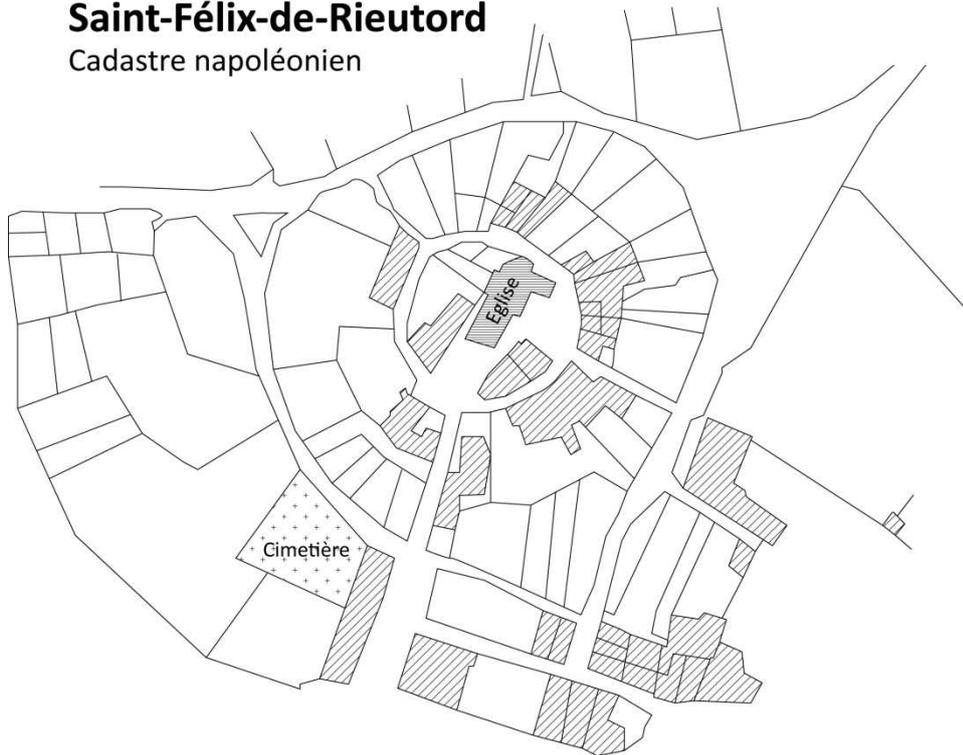
Fichier StFelixtournegat.jpeg

Légende : Saint-Félix-de-Tournegat. Les maisons sont bâties autour de l'église dont on distingue le grand mur fronton qui domine. Photo Florence Guillot.

Fig 7:

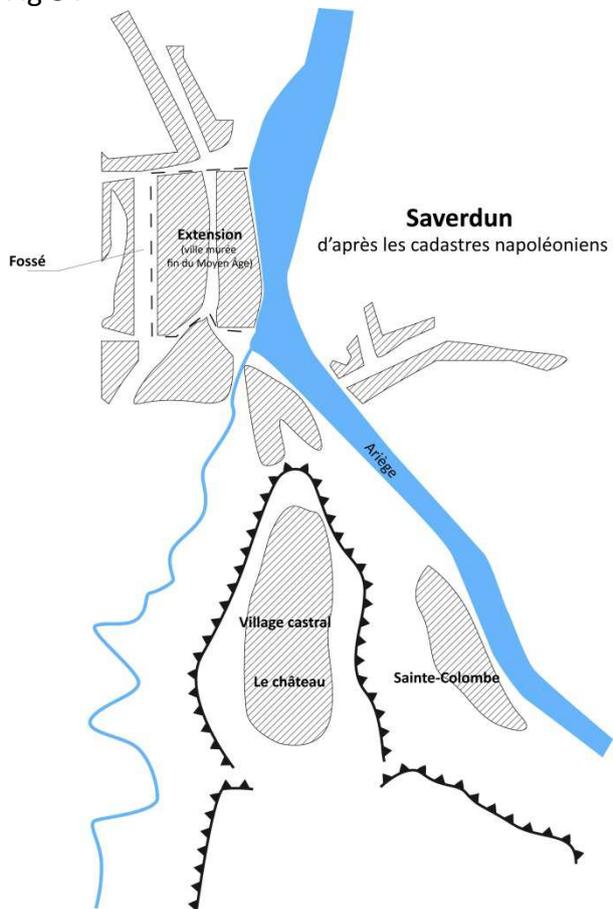
Saint-Félix-de-Rieutord

Cadastre napoléonien



Fichier rieutord.ai. Pas de titre à ajouter.

Fig 8 :



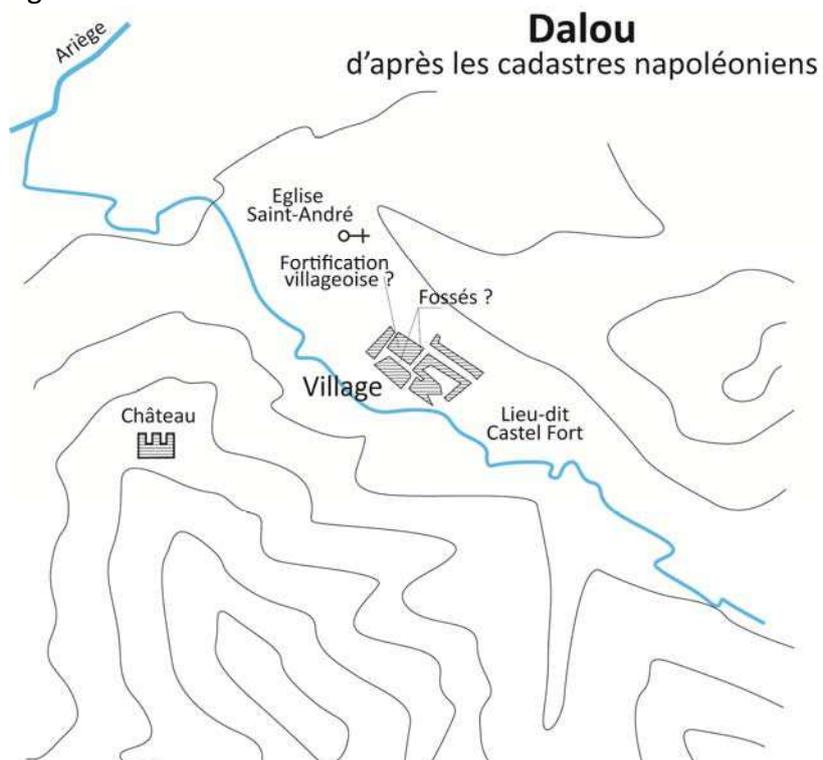
Fichier saverdun.ai. Pas de titre à ajouter.

Fig 9 :



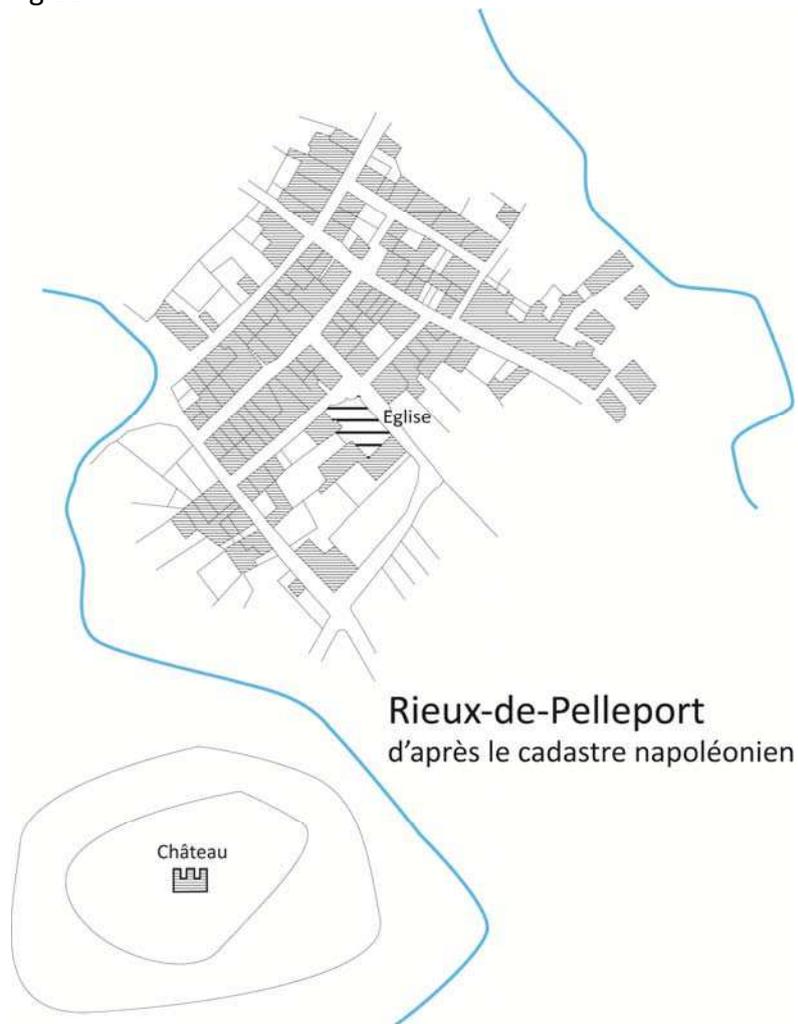
Fichier calzan.ai. Pas de titre à ajouter.

Fig 10 :



Fichier dalou.ai Pas de titre à ajouter.

Fig 11 :



Fichier rieux.ai Pas de titre à ajouter.

Fig 12: Fichier stamans.ai. Pas de titre à ajouter.

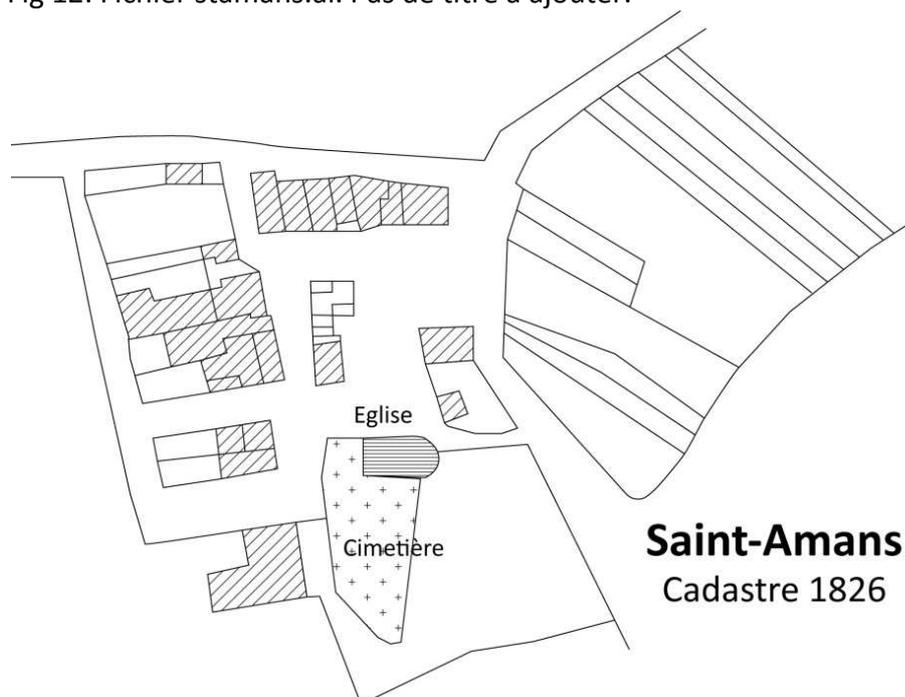


Fig 13 :



Fichier varilhes.jepg. Légende : Vestiges du mur d'enceinte du quartier Saint-Michel à Varilhes (les quatre premières assises, le reste est plus récent). Photo Dorian Boyer.